



Un projet ambitieux : le *Dictionnaire de Port-Royal au XVII^e siècle*

Antony McKenna



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccibp/605>

DOI : 10.4000/ccibp.605

ISSN : 2493-7460

Éditeur

Centre international Blaise Pascal

Édition imprimée

Date de publication : 27 février 1993

Pagination : 43-58

ISSN : 0249-6674

Référence électronique

Antony McKenna, « Un projet ambitieux : le *Dictionnaire de Port-Royal au XVII^e siècle* », *Courrier du Centre international Blaise Pascal* [En ligne], 15 | 1993, mis en ligne le 07 janvier 2016, consulté le 15 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ccibp/605>

Ce document a été généré automatiquement le 15 septembre 2020.

Centre international Blaise Pascal

Un projet ambitieux : le *Dictionnaire de Port-Royal au XVII^e siècle*

Antony McKenna

- 1 Le projet ambitieux d'un *Dictionnaire de Port-Royal au XVII^e siècle* est né d'une rencontre au colloque de la *Société des Amis de Port-Royal* à Alet-les-Bains en 1982 : Jean Lesaulnier avait à cette date déjà amassé des informations sur quantité de personnages autour de Port-Royal et travaillait à sa grande édition du *Recueil de choses diverses* ; pour ma part, je me contentais d'aborder chaque année la biographie d'un ami de Port-Royal pour une présentation au colloque de la Société. Le projet est né de la discussion et le travail a été lancé par la constitution d'un premier fichier informatique de tous les *amis de Port-Royal* apparaissant sous la plume des historiens anciens et modernes. Ce fichier s'est développé au cours des travaux et comprend actuellement quelque 2 700 personnages.
- 2 Il ne suffisait cependant pas de présenter les notices biographiques et biographiques de ces personnages sans explication générale permettant de saisir la place de chacun dans une perspective historique générale. Notre *Dictionnaire* aura donc la structure suivante : une *Introduction* en deux parties : d'abord, une analyse par Philippe Sellier de la théologie de Port-Royal, et ensuite un commentaire de Jean Mesnard sur la place de Port-Royal dans la vie culturelle, littéraire et intellectuelle au XVII^e siècle. L'*Introduction* sera suivie d'une *Chronologie précise* de tous les événements de l'histoire de Port-Royal, fournissant un rappel de l'enchaînement des événements et permettant des allusions abrégées dans les notices du *Dictionnaire*. Viendront ensuite les *Notices bibliographiques* consacrés aux personnages et quelques notices particulières sur certains lieux et sur certains ordres religieux liés à l'histoire de Port-Royal ; ainsi, outre les notices individuelles, on trouvera des articles sur des villes, telles Beauvais, Angers, Pamiers, Alet-les-Bains, Louvain, sur des institutions telles la Sorbonne, et des ordres tels les Oratoriens et les Bénédictins ; sur l'Angleterre, sur les Petites Écoles, sur les Solitaires, etc. – chacun de ces articles comportant les noms de tous les personnages qu'on y rencontre et permettant ainsi de poursuivre et d'approfondir la lecture dans les articles consacrés aux personnages individuels. Le texte des notices sera agrémenté par

une abondante *iconographie*, – portraits des personnages, lieux et paysages liés à l'histoire de Port-Royal ; diverses *cartes* permettront de situer les lieux et de suivre le rayonnement de l'augustinisme port-royaliste. On trouvera à la fin de l'ouvrage une *bibliographie chronologique* de tous les ouvrages utilisés pour les notices, et différents *appendices* comprenant la liste de toutes les religieuses par nom de famille et par prénom, la liste des pensionnaires, des tourières, des professeurs et des élèves, et la bibliographie établie par Paule Jansen, des ouvrages de Port-Royal traduits en anglais. L'ouvrage sera édité par la maison Universitas à Paris, en deux forts volumes in-4°.

- 3 Une telle entreprise n'était possible qu'en équipe. L'équipe fondatrice du projet fut constituée par les deux maîtres d'œuvre, Jean Lesaulnier et moi-même, et par les principaux collaborateurs : Régine Pouzet, Frédéric Delforge, Jean Mesnard et Philippe Sellier. Paule Jansen s'est jointe à nous pour couvrir l'Angleterre ; Henri Schmitz du Moulin couvre les Pays-Bas et d'autres personnages découverts au moyen du grand index analytique de la correspondance de Pasquier Quesnel qu'il a établi avec le regretté Joseph Tans. Un grand nombre de collaborateurs proposent des articles sur quelques personnages particuliers, car nous avons tenu à ce que ces notices soient établies par des spécialistes. C'est ainsi que Simone Bertière écrit sur les Gondi, Thérèse Goyet sur Bossuet, Germaine Grébil sur Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslin, Noémi Hepp sur Nicolas Goulas, Michelle Magdelaine sur deux amis réfugiés à Francfort, Linda Timmermans sur Madame de Brégy, Ellen Weaver-Laporte sur Angélique de Saint-Jean, Arnauld d'Andilly et sur M^{me} de Fontpertuis, François Boulêtreau sur Louise-Marie de Gonzague et d'autres personnages qui l'ont accompagnée en Pologne, Pierre Burger sur Eusèbe Renaudot, Bernard Chédozeau sur Nicole et son secrétaire Giot ainsi que sur Jacques Lescot, Yves Coirault sur Saint-Simon, Dominique Descotes sur Adrien Auzoult, Jean Dubu sur Jean Racine et sa tante Agnès de Sainte-Thècle Racine, Jean Jehasse sur Guez de Balzac, le comte de Luynes sur sa propre famille, W. Ritchey Newton sur certaines religieuses peu connues, Hervé Savon sur Jacques-Joseph Duguet et sur sa nièce M^{me} Mol, Jean-Pierre Vittu sur Denis de Sallo, le premier directeur du *Journal des savants*.
- 4 La période couverte est celle de l'histoire de Port-Royal des Champs : depuis l'arrivée de la mère Angélique en 1602 jusqu'à la destruction en 1709. Les événements de Port-Royal de Paris sont couverts également depuis la création en 1625 jusqu'à l'expulsion des religieuses non-signées, regroupées à Port-Royal des Champs, en 1665. Il y a certes des cas chronologiques limites : notre critère général a été d'exclure les amis de Port-Royal qui ne se sont manifestés qu'au moment de l'appel contre la bulle *Unigenitus* (1713), et nous avons inclus tous ceux qui étaient liés à Port-Royal avant la destruction du monastère.
- 5 Nous avons eu l'ambition de fournir des notices détaillées sur tous les « amis » de Port-Royal. Ce lien est forcément assez vague. Néanmoins, il s'agit d'amis et non pas de simples intervenants dans l'histoire de Port-Royal, – parmi lesquels il faudrait compter Mazarin, Anne d'Autriche, Louis XIV, etc. Il y a certes quelques cas-limites : le futur archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, figure dans le *Dictionnaire* à cause de ses premiers liens amicaux avec Saint-Cyran, et non pas à cause du rôle décisif qu'il a joué dans l'histoire ultérieure du monastère. M^{me} de Chateau-Renaud, abbesse de Port-Royal de Paris en 1665, n'est certainement pas une amie ; elle figure dans le *Dictionnaire* en tant que religieuse à Port-Royal de Paris peu avant l'expulsion des religieuses non-signées. Ces quelques cas exceptionnels ne paraissent pas gênants : dans le doute,

nous avons préféré inclure le personnage ; libre au lecteur de parcourir notre texte comme il l'entend.

- 6 L'utilité du *Dictionnaire* nous paraît certaine. Il fournira une chronologie et une information bio-bibliographique inégalée sur tous les personnages concernés. Il fondera ainsi une vision globale non seulement du couvent, mais du « mouvement », ecclésiastique et laïc, autour de Port-Royal. Une liste nominative permettra enfin l'étude sociologique précise des religieuses elles-mêmes et des amis de Port-Royal, et l'étude des réseaux d'amitié autour du monastère.
- 7 Avant de présenter quelques notices, je me permettrai de souligner quelques aspects de l'histoire de Port-Royal qui m'ont particulièrement fasciné au cours de ces recherches.
- 8 J'ai été frappé d'abord par l'importance de certaines familles dont la fille est pensionnaire ou novice, le fils élève des Petites Écoles, d'autres filles ou parentes religieuses, d'autres encore amis et bienfaiteurs. Voici quelques exemples en vrac : les familles Du Plessis-Guénégaud, Boisguilbert, Patin, Wallon de Beaupuis, Robert, Hamelin, Lombert, Flécelles, outre les noms connus des Arnauld, des Luynes, des Le Maistre, des Bignon, et de quelques autres tels les Canouville de Raffetot, Angennes, Angran, Maignart de Bernières, Dugué de Bagnols... Les notices permettront de constater que ces familles sont souvent apparentées entre elles : entre mille autres, citons l'exemple les familles originaires de La Ferté-Milon, où les Vitart, les Racine, les Desmoulins, les Passart et les Desseaux sont quasiment inextricables.
- 9 D'autre part, je me suis intéressé aux relations entre Port-Royal et d'autres couvents qui permettent de suivre le rayonnement de la réforme monastique, – incarné en particulier, par exemple, avec l'encouragement de la Mère Angélique, par la Mère Marie des Anges Suireau qui va à l'abbaye du Lys, et qui ensuite conduira la réforme à Maubuisson entre 1627 et 1648 ; je pense aussi aux relations plus difficiles avec l'abbaye du Tard près de Dijon, du temps de Sébastien Zamet. Rappelons aussi la Mère Angélique à Maubuisson avec Isabelle de Sainte-Agnès de Chateauneuf entre 1618 et 1623 ; elle avait accompli plusieurs missions semblables avec Angélique de Sainte-Agnès Marle de la Falaire au Lys, à Poissy et à Paris ; cette dernière accompagne de même la Mère Agnès et Marie de Sainte-Claire Arnauld au Tard de Dijon ; Anne-Victoire de Clermont de Montglat ira à Gif, Marie de Saint-Joseph Midorge et Marie de Sainte-Claire Arnauld au monastère des Iles à Auxerre, Suzanne du Saint-Esprit de La Roche à Gif, au couvent d'Argensoles, dans le diocèse de Soissons, à l'abbaye du Lieu-Dieu à Beaune et enfin à Maubuisson où elle prend la succession difficile de Marie des Anges Suireau. Rappelons aussi les nombreuses abbesses amies de Port-Royal – à Gif, à Jouarre, à Liesse, à Malnoue, et les communautés liées de près à l'histoire de Port-Royal : la Visitation à Annecy, les bénédictines de Clermont, les célestes à Lyon, la Fidélité à Saumur, la Visitation à Poitiers, et les bénédictines anglaises à Paris.
- 10 Dans la même perspective, rappelons aussi quelques ordres monastiques liés à Port-Royal tels les Oratoriens, les Bénédictins de Saint-Maur et de Saint-Vanne, les Victorins à Paris, ainsi que le séminaire de Valognes, étudié par Jean Lesaulnier, et quelques communautés particulières, telles les chanoines de Bazas, de Beauvais et de Pamiers. On sait que les évêques amis de Port-Royal ont fortement marqué certains diocèses : outre Beauvais et Pamiers, citons Alet, Montpellier, Châlons, Angers, Autun... On trouvera aussi dans le *Dictionnaire* un grand nombre de curés de Paris et de Docteurs de Sorbonne connus pour leur sympathie à l'égard de Port-Royal. Les liens singuliers et éphémères avec la Compagnie du Saint-Sacrement méritent aussi une mention. Enfin, on est frappé

par le rayonnement international du mouvement, avec des amis aux Pays-Bas, en Angleterre, en Pologne, sans oublier ceux qui sont délégués à Rome pour y défendre la cause du monastère.

- 11 La communauté des filles mérite en elle-même une étude détaillée. De nombreuses religieuses viennent d'autres couvents vers Port-Royal. Rappelons les liens amicaux de la Mère Angélique avec M^{me} de Beauvilliers, abbesse de Montmartre, qui enverra deux de ses nièces à Port-Royal ; lorsque la Mère Angélique revient de Maubuisson en 1623, elle est accompagnée de neuf professes et de vingt-et-une novices ; peu après, plusieurs religieuses de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs à Paris suivent l'exemple de Marie de Saint-Joseph Midorge et viennent à Port-Royal, attirées par la réforme ; cinq autres religieuses accompagnent la Mère Agnès à son retour du Tard ; en 1638, après l'échec de l'Institut du Saint-Sacrement, Geneviève de Saint-Augustin Le Tardif revient à Port-Royal avec les religieuses qui y restaient ; en 1648 Magdeleine de Sainte-Candide Le Cerf vient de Maubuisson lors du retour de Marie des Anges Suireau ; Geneviève de Sainte-Thérèse Du Val vient de Sainte-Anne de Magny en Normandie à Issy, près de Paris ; elle sera transférée à Port-Royal au moment de la Fronde ; au même moment et pour les mêmes raisons de sécurité Marie-Magdeleine de Saint-Augustin Renaudot, la fille de Théophraste Renaudot, conduit un groupe de huit religieuses de Notre-Dame de Liesse à Port-Royal en 1652 ; Marie de Saint-Joseph Lorsonne, professe à Rethel, est obligée de fuir l'avancée de l'armée espagnole en 1650, et se réfugie à Reims avant d'être prise en charge par M^{me} de Miramion et « livrée » à Port-Royal. Notons que Port-Royal faisait figure de refuge pour les postulantes sans dot – c'était là un des sujets de conflit entre la Mère Angélique et Sébastien Zamet : Marie de Saint-Gabriel de La Barre est un exemple frappant de la charité de Port-Royal sur ce plan et on se rappelle les discussions qui précédèrent l'entrée de Jacqueline Pascal.
- 12 Soulignons aussi la variété des origines sociales des religieuses. Certes, nous trouvons à Port-Royal bon nombre de filles de la noblesse de robe : on en trouvait dans toutes les communautés religieuses de l'époque ; mais remarquons qu'à Port-Royal nous trouvons aussi bien des filles de famille modeste, reçues sans dot, et des filles de familles éminentes, telles Anne-Victoire de Clermont de Montglat, nièce du duc de Luynes, Anne-Marie de Sainte-Eustoquie de Flécelles de Brégy, filleule d'Anne d'Autriche, et Catherine-Henriette de Saint-Augustin Lorraine d'Elbeuf, la princesse d'Elbeuf, petite-fille d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.
- 13 Sans entrer dans le détail sur cette question, car il est infini, évoquons la variété des tempéraments des religieuses. Je ne citerai que quelques filles qui brillent par leurs qualités intellectuelles : Anne-Marie de Sainte-Eustoquie de Flécelles de Brégy, amie de Christine Briquet, fait preuve de grandes qualités de cœur et d'esprit : elle résiste à une persécution très dure chez les Ursulines en 1664-65, et écrit à l'archevêque pour énumérer ses raisons de ne pas signer le Formulaire. Son amie, Christine Briquet, est bien connue des historiens de Port-Royal : lors de la persécution elle joue un rôle capital dans le soutien des filles hésitantes, et elle formule sa défense en termes de droits de la conscience, tout en se rendant bien compte des dangers d'une telle position vis-à-vis de la hiérarchie ecclésiastique. Jacqueline Pascal, de même, a rencontré les droits de la conscience dans le conflit intérieur qu'elle se livre sur la signature du Formulaire. Et Magdeleine de Sainte-Candide Le Cerf fonde explicitement son refus de signer sur les droits de la conscience. Pour leurs activités intellectuelles, citons aussi Marie-Gabrielle de Sainte-Catherine Houel, qui possède bien le latin, et lit les Pères de

l'Église et l'*Augustinus* ; et Élisabeth de Sainte-Agnès Le Féron, qui en 1665, lors de la réunion de toutes les religieuses non-signées aux Champs, se consacre à la constitution des archives du monastère : ce sont ses mémoires qui permettront à dom Rivet de la Grange de composer son *Nécrologe* en 1723 ; Marie-Dorothée de l'Incarnation Le Conte aussi a composé de nombreux mémoires publiés par les historiens de Port-Royal.

- 14 Le *Dictionnaire* permet d'élaborer une vision globale non seulement d'un couvent de religieuses accompagnées de leurs théologiens, mais d'un monde, d'une *communauté* ecclésiastique et laïque : les amis du monde, comme les Luynes, tout proches au château de Vaumurier, et les milieux parisiens de la noblesse d'épée et de la noblesse de robe ; les solitaires ; les professeurs ; les élèves ; les pensionnaires ; le clergé séculier et régulier ; les docteurs et les clercs ; les artisans tels les libraires, et ceux qui vivent et travaillent à Port-Royal : cordonniers, serruriers, fermiers, paysans et domestiques.
- 15 Cette reconstitution détaillée n'est pas d'un intérêt simplement anecdotique : elle permet de suivre dans le détail *les étapes de la réforme* du couvent et *les étapes de la persécution* : les querelles autour de quelques grands livres publiés par les théologiens de Port-Royal – non seulement l'*Augustinus*, mais aussi la *Fréquente communion*, le *Nouveau Testament* dit de Mons, les ouvrages pédagogiques, la *Logique* et les *Pensées* de Pascal ; l'histoire du Formulaire – des Formulaires ; la résistance des religieuses ; la pression psychologique et hiérarchique à laquelle elles sont soumises ; leur conflit de conscience ; la séparation des deux maisons et la « captivité » de Port-Royal des Champs ; les dernières péripéties – qui durent tout de même encore quarante ans et qui conduisent à la destruction du couvent. Sur le plan théologique et philosophique, nous assistons au *rayonnement de l'augustinisme* qui est envisagé non seulement comme une théologie technique de la grâce, mais aussi comme une façon de vivre la foi. À travers les persécutions suscitées par les Formulaires, nous assistons à la revendication, pour la première fois dans l'histoire du catholicisme, des *droits de la conscience individuelle*. Enfin, l'histoire de Port-Royal est aussi celle de *l'accès des femmes au savoir* et du bouleversement dans la conception de *la place du laïc dans le monde religieux*. Nous retrouvons là des thèmes admirablement développés par Linda Timmermans dans sa grande thèse et par Bernard Chédozeau dans ses communications sur Port-Royal, et on peut suivre dans cette perspective la contribution de Port-Royal à l'évolution culturelle et intellectuelle, littéraire, artistique, musicale... du XVII^e siècle. Pascal, La Rochefoucauld, Le Maître de Sacy, Arnauld, Nicole, M^{me} de Lafayette, M^{lle} de Joncoux... : ces quelques noms parmi tant d'autres permettent de saisir l'immensité de ce domaine de la recherche.
- 16 La suite de cette présentation proposait plusieurs articles en exemples, qui sont aujourd'hui parus dans le *Dictionnaire de Port-Royal*. Nous fournissons ci-dessous la liste de ces notices.

Quelques articles

Extraits de **Jean Lesaulnier et Antony McKenna, *Dictionnaire de Port-Royal au XVII^e siècle***, avec la collaboration de Frédéric Delforge, Jean Mesnard, Régine Pouzet et Philippe Sellier (à paraître Paris, Universitas, 1994)

Banatine, Mademoiselle

Pensionnaire.

- 17 Mademoiselle Banatine est une cousine des sœurs Maitland*, qui n'apparaît dans les histoires de Port-Royal que dans le cadre de la vie de la mère Marie des Anges Suireau*. Elle est reçue comme pensionnaire à Port-Royal de Paris à une date incertaine entre 1648 et 1658. Ses parents sont protestants et voyagent alors en Angleterre ; la fille est placée à Port-Royal pour la soustraire à cette influence « hérétique ». À leur retour les parents indignés la réclament. Antoine Singlin* est d'avis qu'on la rende à ses parents, mais la mère Marie des Anges Suireau* discute avec le père qui se calme et s'en va enfin, heureux de laisser sa fille entre de si bonnes mains. Telle est l'histoire rapportée par la sœur Anne-Marie de Sainte-Eustoquie de Flécelles de Brégy*, pour illustrer les qualités de Marie des Anges Suireau*. [A.McK.]
- 18 Bibliographie : Flécelles de Brégy 1737, p. 213, et 1754, p. 173-174 ; Clémencet 1755, III. 37-38.

Baudoin, Marie, née Gosse

(Paris, vers 1625 - Clermont-Ferrand, 15 février 1700)

Amie.

Marie Gosse, épouse de maître Claude Baudoin, est une sage-femme originaire de Paris. En juillet 1651, alors qu'elle a environ vingt-six ans, elle quitte la capitale, où elle exerce avec succès sa profession, pour s'établir à Clermont-Ferrand. Elle est appuyée dans ses démarches auprès des échevins de Clermont par Jean Fayet, trésorier de France à Riom, qui obtient pour elle une augmentation de gages de 50 livres par an sur ce qui était accordé à la précédente sage-femme morte depuis peu, soit 250 livres, et le remboursement de ses frais de voyage. Le corps de ville lui fait un contrat où il apparaît que l'absence à Clermont « d'une sage-femme experte et habile mettait beaucoup de femmes et enfants en grands périls ». Les échevins lui promettent, outre son salaire, de l'exempter de toute contribution aux charges de la ville, en compensation des soins qu'elle consent à accorder gratuitement aux pauvres.

- 19 En 1656, elle est directrice de l'Hôtel-Dieu de Clermont, ce qu'atteste une lettre d'Antoine Arnauld* à Gilberte Pascal* du 10 avril de cette année. En mai 1666, survient un procès entre l'hôpital et les religieuses Hospitalières chargées jusqu'alors des malades. Les administrateurs demandent leur renvoi, et confient une partie du service à Marie Baudoin. Elle assurera les fonctions de gouvernante de l'Hôtel-Dieu jusqu'à sa mort.
- 20 Elle est très liée aux Périer* et le restera toute sa vie. On peut penser qu'elle a assisté Gilberte Perrier lors de la naissance de Louis, le 27 septembre 1651, juste après son arrivée à Clermont, et lors des naissances qui ont suivi. Le rôle des impositions de la ville de Clermont fait apparaître qu'en 1670 elle loge chez eux, paroisse du Port.
- 21 L'agressivité des Pères jésuites à l'égard de Marie Baudoin suffirait à témoigner de son adhésion affichée aux idées de Port-Royal. Le père Rapin tient sur elle des propos très malveillants. Citant les gens engagés à Clermont dans le parti des « jansénistes », il nomme « une sage-femme, nommée la Baudoin, qui croyait avoir de l'esprit, n'ayant que de la hardiesse, une certaine démangeaison de se produire et de parler de la grâce toujours mal à propos, par tous où elle se fourrait ». Il s'inspire peut-être d'une pièce

que l'oratorien Pierre Guerrier* a trouvée parmi les papiers de Marguerite Perrier et donc il suppose qu'elle est « l'ouvrage de quelques jésuites du collège de Montferrand ». Il s'agit d'une *Relation de l'état présent du jansénisme en la ville de Clermont, 1661*, où l'on signale, parmi les « laïques des deux sexes » dont la « secte est composée », « la nommée Baudoin, sage-femme ». Avec « le sieur Perrier » et sa femme, « la demoiselle Pascal », avec « le sieur Montorcier* », « le sieur Guerrier*, avocat », et « le sieur Domas*, avocat du roi », elle invective, dit-on, « contre le pape et la Cour de Rome », condamne les constitutions d'Innocents X et d'Alexandre VII, se dit disciple de saint Augustin et de saint Thomas et dogmatisme en « toutes rencontres ». On lui impute encore l'insolence de « blâmer le dernier arrêt donné au conseil d'État, [...] et [de] déclamer contre les ans de Sa Majesté touchant le monastère de Port-Royal comme contre une violence tyrannique ».

- 22 Antoine Arnauld*, en revanche et plein d'égards pour elle. Il la salue dans l'une de ces lettres adressées à florin Périer, le 19 octobre 1660, mais surtout il lui consacre un long développement dans une autre lettre qu'il envoie son ami, le 10 avril 1656. On voit que Florent Périer a consulté Arnauld au sujet d'une affaire qui oppose Marie Baudoin au curé de sa paroisse. Le curé s'est emporté contre la sage-femme, sans doute à cause de ses relations avec les Périer taxés de jansénisme. Il a dû exiger des gages d'orthodoxie avant d'accorder une absolution. Arnauld conseil d'éviter les incidents : « je ne crois pas que Madame Beaudoin [...] Se doivent commettre avec un homme aussi emporté que celui-là. Voilà Pâques passé ; elle n'a point d'obligation d'aller à la paroisse pour la confession que d'un an en un an ; j'aimerais bien mieux qu'elle est toute votre famille allassiez aux Pères de l'Oratoire. » Il donne quelques conseils pour le cas où l'on pourrait éviter d'avoir à répondre à ce curé, et l'on voit que l'affaire tourne autour du Formulaire pour lequel, à Clermont, ont persécuté déjà les laïques dans le confessionnal. Ils envisagent, mais seulement en dernière extrémité « d'en faire des plaintes qui iraient jusqu'à la Cour où sûrement, dit-il, on n'a trouverait pas le procédé ». Notons ici l'ardeur que mettre certains ecclésiastiques clermontois à combattre les cinq propositions. La circulaire envoyée aux évêques, avec le bref papal qui condamné la doctrine de Jansénius, le formulaire est la déclaration du roi, est, à cette date, restée encore lettre morte dans la plupart des diocèses de France. D'ailleurs, la bulle n'a pas encore été enregistrée par le Parlement. Elle ne le sera que le 19 décembre 1657. Cette affaire préfigure celle qui l'année suivante exigera l'intervention de Gervais Chardon* en faveur des Périer et de leurs amis. En 1702 les mêmes manœuvres des sulpiciens, que ne pourra déjouer la prudence d'un Antoine Arnauld, mort en 1694, aboutiront à l'affaire du « Cas de conscience » et à ses conséquences qui impliquent, au premier chef, Pascal Fréhel*, curé à Clermont-Ferrand.
- 23 Une note du Père Guerrier nous apprend encore que le docteur Vallant* fait grand cas de Madame Beaudoin et quand l'on trouve dans ses portefeuilles un traité composé par elle sur l'art des accouchements.
- 24 Le 11 mai 1697, Marie Baudoin fait son testament. C'est Louis Périer qu'elle désigne, avec les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, pour être son exécuteur testamentaire. Elle institue pour ses héritiers universels « les pauvres de l'Hôtel-Dieu de Clermont [...] À cause de l'étroite liaison que Dieu [lui] a donnée avec ledit Hôtel-Dieu depuis près de trente ans », considérant aussi qu'elle y a été logée et nourrie pour une pension très modique bien que ses infirmités ne lui aient pas permis, dit-elle, de rendre aux pauvres tous les services qu'une autre aurait pu rendre à sa place.

- 25 Elle meurt dans l'Hôtel-Dieu, le 15 février 1700 « âgé d'environ soixante-quinze ans » et est enterrée le même jour dans l'église Saint-Pierre de Clermont. Le mois suivant Marguerite Périer accepte de la remplacer dans ses fonctions de gouvernante de l'Hôtel-Dieu. [R.P.]
- 26 Bibliographie. - A.D. du Puy-de-Dôme ; Arnould 1775, I. 215, 526-527 ; Fougères 1844, I. 388, note ; Rapin 1865, I. 347 ; Guilmoto 1887, p. 15, 30, 32 ; Welter 1956, p. 224-226 ; Pascal éd. J. Mesnard 1964 -, IV. 959, 1058-1060.

Bocquillot, Lazare-André

Avallon, 1^{er} avril 1649 - Avallon, 22 février 1728) Curé de Chastellux ; confesseur à Port-Royal des Champs ; chanoine d'Avallon.

- 27 Fils d'Antoine Bocquillot, natif de Lannion en Bretagne, diocèse de Tréguier, et de Josèphe Liebault, Lazare-André Bocquillot naît à Avallon. Son père y est quelque temps sergent du bailliage et ensuite tient une auberge à l'enseigne du « Pillier verd ». L'enfant est élevé par sa mère. Il fait des études chez les Jésuites à Dijon. Au dire de ses biographes, des lectures dangereuses et des amitiés libertines l'entraînent et « il se donne à la débauche » ; ces premières excursions dans le vice annoncent une carrière marquée par une instabilité chronique.
- 28 En 1665 Bocquillot quitte Dijon pour étudier la philosophie chez les dominicains à Auxerre. Il y tombe dangereusement malade, se repent de son libertinage, guérit et achève ses études. Il retourne alors à Avallon, mais ne supporte pas de rester en place. Nouveau voyage à Paris, en 1667, où il tente de s'engager comme cadet des gardes, mais en vain. Nouveau retour à Avallon, où il retombe malade et se convertit de nouveau, ou plutôt croit se convertir. Il reçoit alors la tonsure de l'évêque d'Autun, Gabriel de Roquette*, qui lui confère peu après les ordres mineurs. Bocquillot passe trois mois dans le séminaire d'Autun, et, après avoir fait sa confession générale, s'en va à Paris étudier la théologie. « Sa vertu chancelante et mal affermie trouva des écueils dans cette grande ville, et y échoua. » Il se plonge dans de nouveaux excès et se présente devant le maréchal de Bellefonds pour obtenir un brevet d'officier pour aller en Candie. Cependant, arrivé à Lyon, il apprend que la place s'est rendue, et il revient à Paris. Après de nouvelles tentatives vaines d'entrer dans l'armée, il revient encore une fois à Avallon.
- 29 En 1670 il apprend que M. Olier de Nointel* doit partir comme ambassadeur à Constantinople : Bocquillot se présente pour entrer dans sa suite et il est chargé d'aller saluer Soliman (ou Mustapha Aga), ambassadeur du Grand Turc, à Valence. Il s'embarque ensuite avec Nointel pour Constantinople, où il demeure environ une année. De retour en France, il étudie « sans goût et sans vocation » le droit à Bourges ; en 1672 il est reçu avocat au parlement de Dijon, et en 1673 il commence à plaider au bailliage d'Avallon. Il s'adonne pendant cette période à « tous les amusements de la galanterie ».
- 30 Cependant, il est troublé par les cris de sa conscience. Il s'en ouvre à son frère, religieux minime, et peu après se retire chez les Chartreux d'Autray. Il prend enfin la résolution d'entrer dans l'état ecclésiastique. Il entre dans un séminaire à Paris en 1674 ; il est ordonné sous-diacre, diacre, et enfin prêtre le 8 juin 1675 par l'évêque d'Autun, Gabriel de Roquette. Il séjourne alors un temps chez les Oratoriens, dans la maison de N.D des Vertus, où il étudie les livres de saint Augustin sous la direction de Michel Levassor et

de Jacques-Joseph Duguet*. Après un bref séjour à Paris, il retourne à Avallon, où César-Philippe, comte de Chastellux lui donne la cure de ce nom qui vient d'être créée. Il en prend possession en 1677 et la gouverne jusqu'en décembre 1683. Pendant cette période, il est aussi chargé de la direction des Ursulines d'Avallon en qualité de confesseur extraordinaire.

- 31 En 1684, ayant abandonné sa cure à cause de ses infirmités, il vient à Paris où il consulte Jean Hamon*. Celui-ci lui prescrit le régime dit « de Cornaro » : Bocquillot séjourne à Port-Royal des Champs et se rétablit après 8 mois ; ensuite, le 5 janvier 1685, il se charge de l'instruction et de la confession des domestiques et des personnes du dehors. C'est à regret qu'il quitte Port-Royal en 1686, rappelé par son évêque qui lui donne un canonicat à Notre-Dame de Mont-Réal, à l'extrémité du diocèse d'Autun, sur la rivière de Senin, et il y est chargé de la paroisse et de la prédication. En 1687 il porte les vœux des religieuses de Port-Royal à Clairvaux, au tombeau de saint Bernard. En 1690, on l'aperçoit aux Champs à l'enterrement de Pontchateau. En 1693 il est nommé par l'évêque à un canonicat de la collégiale d'Avallon.
- 32 Dès 1688 il commence à composer divers ouvrages publiés chez Horthemels sous le nom du « sieur de Saint-Lazare », en particulier des homélies, prêchées à Port-Royal et à Mont-Réal, qu'il fait revoir par Jean Hamon et par Pierre Nicole*. Il publie aussi d'autres ouvrages d'intérêt historique. À l'édition de 1690 de ses *Homélies* il ajoute un avertissement où il proteste contre l'usage des ecclésiastiques de vendre leurs manuscrits aux libraires, ce qui fait, à ses yeux, la cherté des livres. Cet avertissement est l'occasion d'un échange avec Pierre Thomas du Fossé*, Pierre Nicole, l'abbé de Rancé*, Boileau (le chanoine de St-Honoré) et enfin M. Paris, sous-vicaire de St-Etienne-du-Mont. Sur cette question Bocquillot s'enflamme et va jusqu'à écrire au chancelier pour qu'il laisse aux libraires de Lyon la liberté de contrefaire les livres et de réduire ainsi leur prix. Cette demande n'a pas d'effet. Les lettres de cette controverse ont été publiées en 1745.
- 33 Avec Pierre Forestier, Gabriel Guillaume, Lazare de Denesure et Simon-François Joly, du chapitre d'Avallon, Bocquillot prend fortement la défense de Soanen*, l'évêque de Senez, après le « brigandage d'Embrun ». Il fait appel de la bulle *Unigenitus* en 1717, et renouvelle son appel en 1720 ; il meurt le 22 septembre 1728, sur les quatre heures du soir.
- 34 Dans ses *Lettres et opuscules* publiés en 1745, on trouve une lettre datée de 1693 de la part de Philippe-Ignace Save*, médecin à Orval*. [A. McK.]
- 35 ŒUVRES : On trouvera la bibliographie complète de Bocquillot, constituée essentiellement de recueils d'homélies, dans Cioranescu XVII, n° 12617-12635. Voir aussi, H.-H. Le Tors, *Vie et ouvrages de L.-A. Bocquillot*, s.l. 1745.
- 36 BIBLIOGRAPHIE : - Ellies du Pin 1708, V^e partie, II^e suite, p. 67-75 ; Recueil 1740, art.xv ; *Nlles eccl.*, 3 avril 1745 ; Besoigne 1752, II. 484, 586 ; IV. 323, V. 118, 120-122 ; Barral 1753, p. 21 ss ; Racine 1754, XII. 434-440 ; Clémencet 1755, VIII. 93, 104 ss ; Guilbert 1755, III. 18-19, VII. 483 ; Moréri 1759 ; Cerveau 1760, II. 120 ; Maulvault 1902 ; Le Carpentier, p. 68n ; Sainte-Beuve 1955, III. 864n.

Butler, James, duc d'Ormonde

(Clerkenwell, 19 octobre 1610 - Londres, 1688) Ami.

Héritier d'une puissante famille irlandaise-normande, fils aîné de Thomas, vicomte

Thurles et d'Élisabeth Poyntz, James Butler est envoyé dès 1613 en Irlande. Son père meurt en 1619 ; sa mère ramène le fils en Angleterre, pour le placer sous le préceptorat d'un catholique. Cependant, le roi le place d'office sous la direction de l'archevêque de Canterbury, George Abbot, afin d'assurer l'orthodoxie protestante de cette famille puissante. Après une vaine tentative de s'embarquer avec Buckingham au secours de La Rochelle assiégée, Butler épouse, à Noël 1629, sa cousine Élisabeth Preston, fille unique et héritière de Richard, (*earl*) de Desmond. En 1632, après la mort de son grand-père, il succède au titre de comte d'Ormonde et d'Ossory.

- 37 En 1633 il retourne en Irlande et y jouera un rôle important auprès de Thomas Wentworth, le futur (*earl*) de Strafford, dans le commandement des troupes fidèles à Charles I^{er}. Ormonde apparaît comme le protégé et allié de Strafford en Irlande, et c'est à Ormonde que Strafford adresse une de ses dernières lettres, peu avant son procès, en janvier 1641. Après l'exécution de Strafford le 12 mai de la même année, et dès les premiers bruits de la rébellion en Irlande, Ormonde est nommé lieutenant-général de l'armée royale en Irlande et conduit diverses campagnes réussies contre les rebelles, à Kilsalghen et Kiltrush notamment. Le roi le nomme marquis. Le 17 mars 1643 il organise une réunion à Trim avec les députés des rebelles irlandais, et transmet leurs remontrances au roi. En même temps il gagne une importante victoire contre les forces de Thomas Preston. Incapable d'envoyer en Irlande les secours militaires dont Ormonde a besoin, attendant en revanche de la part d'Ormonde l'envoi de troupes irlandaises, Charles lui donne l'ordre de conclure un accord de paix avec les rebelles. Les rebelles se heurtent à la résistance des Écossais en Ulster, et Ormonde hésite à accepter leurs exigences, mais une trêve – la « Cessation » – est arrêtée enfin le 15 septembre 1643. Ormonde envoie alors 5.000 hommes au secours de Charles en Angleterre – cette armée sera défaite par Fairfax à Nantwich, en janvier 1644 – et s'emploie à empêcher que l'armée écossaise en Irlande ne se joigne à la résistance contre Charles en Écosse. Ses efforts de lever des troupes irlandaises pour soutenir la monarchie restent vains. En janvier 1643/1644, il est nommé lord-lieutenant d'Irlande, en remplacement de Lord Leicester. Monroe le placera dans une situation délicate en conduisant les troupes britanniques contre les rebelles, suivant une politique déterminée par le parlement anglais : Ormonde doit donc choisir entre défendre la cause des parlementaires contre le roi, ou défendre les rebelles irlandais contre Monroe. Ormonde cherche vainement à faire accepter sa démission, et malgré tout, arrive à un accord temporaire avec Monroe, ce qui lui permet d'engager les discussions avec les rebelles. Cependant, ces discussions tournent court à cause de l'intervention frauduleuse de Glamorgan qui accorde des concessions excessives aux Irlandais ; Glamorgan est emprisonné par Charles, et Ormonde se trouve de nouveau face aux Irlandais d'autant plus frustrés et exigeants. Aidé par Ulick de Burgh, marquis de Clanricarde, il conclut un accord avec eux le 28 mars 1646, mais les difficultés grandissantes de Charles incitent les Irlandais à prendre possession de Dublin. Par ailleurs, la nomination de Giovanni Battista Rinuccini comme nonce du pape en Irlande, avec l'ambition expresse de tirer des malheurs de Charles le meilleur parti possible pour l'Église catholique d'Irlande, rend la position d'Ormonde impossible. Celui-ci finit par faire appel au parlement anglais qui envoie des troupes pour soulager Dublin au printemps 1647. Après l'arrivée des commissionnaires parlementaires en juillet, Ormonde quitte l'Irlande le 28 du même mois et se rend à Londres où Charles le charge de négociations avec les Écossais. Averti en février 1647/48 que les parlementaires ont l'intention de l'emprisonner, il s'enfuit en France.

- 38 À Paris il engage de nouvelles négociations avec les Irlandais, retourne à Cork en septembre 1648 et réussit à établir une paix générale entre les royalistes et les rebelles irlandais le 17 janvier 1649. Après l'exécution de Charles I^{er}, le 30 janvier 1649, Ormonde se déclare immédiatement en faveur de Charles II, et rassemble des troupes pour s'attaquer à Dublin. Il prend Drogheda et assiège la capitale, mais subit une sévère défaite à Rathmines. L'arrivée de Cromwell en Irlande met fin à tous ses projets de reconquête ; il quitte donc l'Irlande, avec un laissez-passer de Cromwell, le 6 décembre 1650 et arrive à Perros-Guirec quelque trois semaines plus tard. Il rejoint sa famille à Caen et ensuite retrouve la reine à Paris le 21 janvier 1650/51.
- 39 Dès lors, malgré une pauvreté extrême entraînée par la saisie de ses propriétés en Angleterre, il sera un proche de Charles II en France. Quoiqu'il soit protestant, il est admis dans le secret du projet de conversion du duc de Gloucester, à l'initiative de Stuart d'Aubigny* et avec l'aide du cardinal de Retz*. À la demande de Charles, il fait échouer ce projet, ce qui entraîne l'inimitié d'Anne d'Autriche.
- 40 Pour bien comprendre ses rapports avec Port-Royal, il faut se rappeler qu'Ormonde est le frère d'Eleanor, épouse de Lord Muskerry*, et de Mary, épouse de George Hamilton*, qui se trouvent eux aussi en France à cette époque, soutenus par les amis de Port-Royal. En 1653 Ormonde recommande Jean Callaghan* pour une mission à Rome afin de solliciter l'aide du pape en faveur de la restauration de Charles II ; mais cette mission est abandonnée à la suite du bruit fait par le nonce autour du « jansénisme » de Callaghan. En 1654 les relations diplomatiques sont renouées entre la France et l'Angleterre ; Charles II Stuart doit s'éclipser, d'abord en Flandre, ensuite à Cologne. Avant de partir il demande à Ormonde d'écrire aux Messieurs de Port-Royal pour les remercier de leur charité à l'égard des réfugiés anglais – en particulier des Hamilton* et des Muskerry*. Ormonde adresse cette lettre plus particulièrement à Antoine Singlin* et à Charles Maignart de Bernières* par l'intermédiaire de George Hamilton d'abord, et, dans sa version anglaise, par l'intermédiaire de Malachy Kelly*. Le texte de cette lettre pittoresque a été reproduit par Ruth Clark (p.47-48). C'est dans sa correspondance avec Ormonde que nous découvrons le projet secret de George Hamilton d'un établissement charitable en Ecosse – projet abandonné comme tant d'autres. Ormonde écrit par la suite une « lettre d'autorité » en faveur de Kelly, de peur que celui-ci ne soit compromis par ses contacts avec le cardinal de Retz*. Ormonde possède des livres « jansénistes » ; les adversaires prennent soin de lui envoyer les derniers ouvrages dans la polémique autour des *Lettres provinciales*. Il est regardé comme un lien indispensable entre Charles II et les amis de Port-Royal, puisque ses deux sœurs sont en liaison étroite avec le duc de Luynes* et avec d'autres amis de Port-Royal ; Charles en arrive à espérer un soutien politique efficace de ce côté. Ces projets vagues semblent s'évanouir à partir de 1657, les amis de Port-Royal ne se satisfaisant pas des promesses royales de tolérance à l'égard des catholiques anglais. En 1660 Ormonde assiste à une réunion chez d'Aubigny, visant à rétablir la tolérance du catholicisme en Angleterre. Ormonde en France, d'Aubigny en Angleterre servent d'intermédiaires entre Charles II et le cardinal de Retz.
- 41 Pendant ces années de l'exil de Charles II, il se déplace constamment au service du roi, à Cologne, à Bruxelles ; il se rend même secrètement en Angleterre en 1658 avant de revenir, toujours déguisé, à Paris et de rejoindre le roi à Bruxelles. En 1659 il assiste à la conférence de Charles avec Mazarin, et ensuite au traité de Fontarabie. Il découvre alors la conversion secrète de Charles, et la révèle à Clarendon : il sera interdit, sous

peine de trahison, d'en faire état publiquement. Ormonde participe à toutes les négociations entre les royalistes et Monck, et retourne en Angleterre avec le roi lors de la restauration. Il sera amplement récompensé de sa fidélité, recouvrant ses propriétés perdues, et le 30 mars 1661 il sera nommé premier duc d'Ormonde.

- 42 De nouveau engagé dans les affaires irlandaises, il vise d'abord le rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique et nomme Jeremy Taylor vice-chancelier de l'université de Dublin. Le 4 novembre 1661 il est de nouveau nommé lord-lieutenant d'Irlande. Après de longues négociations il établit l'*Act of Explanation* le 23 décembre 1665, qui fixe les droits des divers partis en Irlande. En Angleterre, Buckingham se met à la tête de tous ceux qui s'opposent à lui, et réussit enfin, le 14 mars 1669, à arracher à Charles son remplacement en Irlande par Lord Robarts. Le 4 août il est nommé chancelier de l'université d'Oxford. En décembre 1669 il fait l'objet d'une étrange tentative d'assassinat aux mains de Thomas Blood, tentative commandée sans doute par la cour. Enfin, après sept ans de disgrâce, il est de nouveau nommé lord-lieutenant d'Irlande et s'y rend en août 1677.
- 43 Lors du « complot papiste » de Titus Oates, au mois d'août de la même année, il prend des mesures sévères pour contrôler les écoles, les couvents et les sociétés catholiques, - mesures insuffisantes, cependant, à satisfaire Shaftesbury. Malgré tout, le roi le soutient. À partir du mois de mai 1682, la paix revenue, Ormonde se rend à la cour, et y joue un rôle important dans l'élection de sheriffs torys à Londres, ce qui entraînera l'exil de Shaftesbury. En août 1683, il retourne en Irlande, mais dès le mois d'octobre il est remplacé par le (*earl*) de Rochester ; cependant, le roi meurt avant même qu'Ormonde puisse quitter son poste. Le dernier acte politique d'Ormonde en Irlande est de faire reconnaître Jacques II à Dublin. Il retourne alors à Londres, le 31 mars 1685, et il y est accueilli par de grandes manifestations de respect populaire. Il résiste aux tentatives de Jacques II pour le convertir au catholicisme, mais réussit à garder la faveur du roi jusqu'à sa mort, le 21 juillet 1688. Il est enterré à Westminster Abbey. [A. McK.]
- 44 BIBLIOGRAPHIE : Burnet 1677. - Carte 1736 ; Clark 1921 ; Clark 1932 ; C. V. Wedgwood 1955, 1958 ; D.N.B. ; S. Bertière 1990, p. 436-437, 441-447.

Camps, François de

(Amiens, 31 janvier 1643 - Paris, 15 août 1723) Professeur ; abbé de Signy.

- 45 François de Camps est le fils d'un quincaillier d'Amiens ; son père tient aussi une auberge et est employé à la surveillance d'une des portes de la ville. Celui-ci meurt vers 1651 ou 1652, et le fils est amené à Paris par sa mère, et placé chez les dominicains du faubourg St-Germain pour y servir la messe. Hyacinthe Serroni (1617-1687), ancien dominicain, alors évêque d'Orange, demeure dans cette même maison. Lorsqu'il devient évêque de Mende, en 1661, Serroni prend le jeune François de Camps sous son aile : il le place d'abord comme clerc chez un notaire nommé Le Moine pendant cinq ou six ans, et le prend ensuite à son propre service comme secrétaire. Se déclarant ouvertement son protecteur, il l'envoie à Rome pour obtenir du pape un indult lui permettant de conférer en commende quatre bénéfices consistoriaux dépendant de l'abbaye de La Chaise-Dieu. Il donne ensuite à De Camps le prieuré de Florac, et lui fait obtenir ensuite l'abbaye de St-Marcel et plusieurs autres bénéfices.

- 46 La carrière étonnante du jeune homme ne s'arrête pas là. Devenu archevêque d'Albi en 1676, Serroni convainc le Père Léon Bacoue, évêque de Glandève, de demander François de Camps comme coadjuteur, qualité qui lui est officiellement acquise lors de l'Assemblée du clergé de 1682, grâce à l'intervention du Père de La Chaise, confesseur du Roi. En 1685, l'abbé de Bourlemont se démet de l'évêché de Pamiers ; Serroni demande et obtient cette place pour De Camps en novembre 1685, mais les bulles lui sont refusées à Rome. Antoine Arnauld* s'étend sur les raisons de ce refus...
- 47 Pour dédommager François de Camps de cette déception, on lui donne l'abbaye de Signy qu'il garde jusqu'à sa mort.
- 48 Pierre Nicole*, dans ses conversations avec le Père Nicolas-Marie Ruffin* entre 1688 et 1695, fournit des renseignements inédits sur la carrière et sur l'ambition du jeune François de Camps. En effet, celui-ci est à un certain moment, sans doute vers 1656, professeur aux Petites Écoles de Port-Royal et Nicole rapporte une anecdote qu'il tient de Pierre Coustel* : « Dans le temps que M. Coustel était à ces écoles de Port-Royal, on y prit un garçon pour apprendre à écrire aux jeunes enfants. Ce garçon s'appelait De Camps, fils d'une pauvre femme blanchisseuse à Amiens. Après avoir été quelque temps dans son poste, il s'informa s'il ne pourrait pas s'avancer et faire quelque fortune. Ceux qui étaient là préposés à l'éducation des enfants lui répondirent qu'ils n'attendaient d'autre récompense et de fortune que la vie éternelle. Cette réponse ne satisfait pas De Camps. Il quitta. Il devint par la suite secrétaire de l'évêque de Mende, Serroni, qui est mort premier archevêque d'Albi. Le prélat lui donna des médailles dont De Camps fit présent au P. de La Chaise, qui le fit nommer évêque de Pamiers. Les bulles lui furent refusées à Rome où ses mœurs, dit-on, étaient fort décriées. Comme le pape Alexandre VIII était irramenable sur le sujet de l'abbé De Camps, il remit au roi le brevet de sa nomination, et on lui donna une assez riche abbaye dans le diocèse de Reims. Il était logé à Paris au faubourg Saint-Germain, où apparemment il est mort. On dit qu'il avait fait beaucoup de mal dans le diocèse de Pamiers. Le commencement de cette histoire est de M. Coustel, le reste est de l'histoire du temps où ces choses se sont passées. » On voit que l'histoire de François De Camps a fait du bruit : les théologiens de Port-Royal s'en indignent d'autant plus fortement qu'ils connaissent les détails de l'affaire. [A. McK.].
- 49 OEUVRES. - François de Camps a fait paraître un nombre considérable de travaux de numismatique et d'histoire dans le *Mercur de France*, 1719-1723 ; d'autres ouvrages sont restés manuscrits : on en trouvera la liste dans Lelong et dans la *Bibliothèque française*, III, p. 111. Cioranescu signale les ouvrages suivants : *Dissertation historique du sacre et couronnement des rois de France, depuis Pépin jusqu'à Louis le Grand inclusivement*, s.l., 1722 ; *De la Souveraineté de la couronne de France sur les royaumes de Bourgogne transjurane et d'Arles*, s.l. 1723 ; *Extrait d'une lettre de M. de Camps contenant quelques remarques sur une dissertation de M. le chevalier de La Chausse intitulée Aureus Constantini Augusti nummus*, s.l.n.d. ; « De la Garde des rois de France et de son ancienneté », in *Amusements*, XV, 1745, p. 496-535.
- 50 BIBLIOGRAPHIE. - Utrecht ms 3217, pièce 2 (4°) ; *Recueil de pièces, actes, etc toucha de Camps...* ; Moréri 1759 ; Arnauld 1785 ; A. McKenna 1979.

Compagnon, François

(Baule, vers 1674 - Baule, 19 août 1710) Domestique.

- 51 Le portrait de François Compagnon peint par Cerveau manque singulièrement de relief. C'est le récit de Pinault que nous suivrons ici et qui a été édulcoré par les historiens ultérieurs. Natif du village de Baule, entre Meung et Beaugency, dans le diocèse d'Orléans, à l'âge de 13 ou 14 ans il est placé par sa mère au petit séminaire à Meung où Ambroise Pacori* élève des enfants pour l'église. Cependant, il est si peu doué pour les études qu'il est renvoyé chez sa mère. Il continue cependant à fréquenter cette maison, qui n'est pas très loin de chez lui, et il y lit le Nouveau Testament avec beaucoup de ferveur.
- 52 Vers l'âge de 20 ans, selon Pinault, son esprit et sa piété commencent à se développer, et il s'attache d'abord à réformer les mœurs dissolues des campagnards du hameau ; il dirige ainsi un petit nombre de compagnons qui se rassemblent chez lui les dimanches et fêtes ; il prêche devant eux avec beaucoup de succès. Alors il s'applique à réformer les mœurs des femmes du voisinage, et ses efforts rencontrent un succès égal. Un grand nombre de jeunes gens renoncent au mariage et ne pensent qu'à imiter la discipline et la pénitence de François Compagnon. Il crée une école pour les enfants. Ce récit, que nous empruntons à Pinault, a été rédigé le 20 mai 1710 par un certain M. Poterie, prêtre dans ce pays-là et ensuite au séminaire des Écoles, faubourg St-Antoine, dont il est le Supérieur en 1733.
- 53 Sur ce fondement, Cerveau élabore un portrait idéal. Vignerons du pays de Baule, François Compagnon instruit ses amis vigneron des vérités de l'Évangile avec beaucoup de succès : il est « comme le Directeur et l'âme de ces bonnes gens » qu'on voyait « au milieu de leurs vignes le Nouveau Testament à la main ». Cependant, il ajoute un détail plus précis : Léonard Fournier*, futur jardinier à Port-Royal, le rencontre et François Compagnon prend particulièrement soin de lui : il lui apprend d'abord à lire et le met sous la conduite du Père Gabaret*, ancien chanoine de Pamiers et curé de Chassonville ; il le place ensuite chez un fermier de ses amis nommé Pierre Fleury qui le mène le dimanche à Meung dès 5 heures du matin pour entendre les conférences d'Ambroise Pacori* ; ils reviennent ensuite entendre la messe à Baule. En mai 1704 Léonard Fournier* est envoyé à Port-Royal des Champs par M^{me} de Fontpertuis*, et François Compagnon tient à l'y conduire lui-même.
- 54 François Compagnon accueille de nouveau Léonard Fournier à Baule, après son expulsion de Port-Royal, le 9 juin 1710, et il sera placé de nouveau chez Pierre Fleury. François Compagnon meurt deux mois plus tard. [A. McK.]
- 55 BIBLIOGRAPHIE - Pinault 1750, III. 330-345, 350-367 ; Clémencet 1755, X. 310-315 ; Cerveau 1760, IV. 45, 102-104.

Courtin, Georges

(Riom, juillet 1631- Riom, 25 mars 1711) Ami.

- 56 Fils d'Antoine, greffier en chef au bureau des finances de la généralité d'Auvergne à Riom et de Madeleine Delalande, fille d'un marchand bourgeois de Riom, Georges Courtin appartient à une famille liée aux Basmaison, Forget*, Sirmond et Murat. Il est baptisé le 26 juillet 1631. (Notons une erreur du D.B.F. qui lui donne pour date de naissance celle d'un frère aîné, également prénommé Georges, est mort à l'âge de huit ans.)

- 57 À vingt-cinq ans, en 1656, il est employé à des négociations diplomatiques. Les lettres d'honneur qui lui seront accordées en 1679 diront qu'il a rendu au roi « de bons et fidèles services pendant plusieurs années dans les pays du Nord en qualité de secrétaire de ses ambassades et comme agent et résident près des États généraux des provinces unies des Pays-Bas en Hollande ». Le roi l'en récompensera maintenant, après la résignation de sa charge de greffier, ou les privilèges qui y étaient attachés.
- 58 Il ne semble pas avoir continué dans la carrière diplomatique. En 1657 il est pourvu de la charge de son père, qui vient de mourir. Il restera vingt-deux ans en exercice et recueillera avec soin, dans un ouvrage resté manuscrit, les traditions du Bureau des Finances de Riom. On trouve dans ce travail la marque d'un attachement scrupuleux aux devoirs des officiers de justice.
- 59 Le 10 août 1659, son mariage avec Jeanne Pascal est célébré à Clermont. Dans le registre paroissial il est désigné comme conseiller du roi, greffier en chef en la généralité d'Auvergne à Riom. Sa femme, fille de Blaise Pascal, conseiller secrétaire du roi, est une cousine germaine de Blaise Pascal*, l'auteur des *Pensées*. Elle a pour frère François Pascal*l'abbé, et Pierre Pascal*lui-même témoin de la cérémonie ainsi que Jean Courtin*, le docteur en théologie. Le contrat de mariage des deux époux a été signé quelques jours auparavant en présence de Florin Périer*. On voit les relations de la famille avec le cercle Auvergnat des amis de Port-Royal.
- 60 Georges Courtin consacre les dernières années de sa vie à des exercices de piété et à recopier les manuscrits de son frère Jean, le théologien, doyen de Saint-Amable. Il met ainsi au propre le manuscrit surchargé de notes et de correction que son frère a laissé sous le titre de *La science du salut*. L'ouvrage qui doit résulter de ce travail est destiné à l'édification de la famille. Il contient, outre des exhortations pieuses, des biographies sur ses membres. Édouard Everat qui a trouvé le manuscrit dans les archives familiales des Chabrol en donne une description précise. Il signale les gravures qu'il contient, en particulier celle d'un Christ en croix « avec les bras resserrés en l'air selon la formule janséniste », des portraits d'Antoine Courtin le père, de Jean Courtin*, d'Antoine Courtin*, le résident près des Princes du Nord, et de Georges Courtin lui-même. On trouve également une lettre originale de Thérèse Courtin*, Carmélite à Riom, qui célèbre « le rare mérite » de ces « serviteurs de Dieu » que sont Jean et Georges Courtin et qui signe « religieuse carmélite indigne », lettre datée du 12 août 1698.
- 61 Il meurt à Riom, le 25 mars 1711, et est enterré le 28 mars dans le chœur de Saint-Amable, dans le tombeau des Courtin. [R.P.]
- 62 BIBLIOGRAPHIE. – A.D. du P.-de-D. 6E 113/6, 2E 01579 ; Poli 1887, 236-237 ; Everat 1900, p. 95, 102, 104-105, 278-283, 398 ; D.B.F. 1933, IX. 1029.

Courtin, Madeleine

(Riom, le 19 mai 1641 - ?) Novice à Port-Royal.

- 63 En mai 1661 « Madeleine Courtin, d'Auvergne » et novice depuis un mois à Port-Royal de Paris quand elle et ses compagnes sont contraintes, par le lieutenant civil Dreux d'Aubrey, de quitter le monastère.
- 64 Sans doute appartient-elle à la famille Courtin de Riom qui nous est connue par les recherches effectuées par Édouard Everat dans les registres de la catholicité de Riom et dans le mémorial de la famille Delalande. Nous savons ainsi que le quatorzième enfant

d'Antoine Courtin, greffier en chef au bureau des finances de la généralité d'Auvergne à Riom, et de Madeleine Delalande, est une fille prénommée Madeleine, né le 19 mai 1641. Madeleine Courtin a donc vingt ans en 1661. La novice que l'on fait sortir de Port-Royal cette même année peut-être cette jeune fille, sœur de Jean Courtin*, augustinien notoire, d'Antoine, « résident près les princes du Nord » et de Georges Courtin*, époux de Jeanne Pascal, cousine germaine de l'auteur des *Pensées*. [R.P.]

65 BIBLIOGRAPHIE. - Besoigne 1752, I. 4126413 ; Everat 1900, p. 397-398.

Courtin, Thérèse de Saint-Esprit

(? - ?) Carmélite à Riom.

66 Georges Courtin*a consacré les dernières années de sa vie à mettre au propre les manuscrits laissés par son frère Jean*, docteur en théologie, doyen de Saint-Amable. Il a rassemblé des documents appartenant à sa famille et, parmi eux, une lettre originale de Thérèse Courtin, sa sœur, carmélites à Riom et sous-prieure du couvent, qui célèbre « le rare mérite » de ces « serviteurs de Dieu » que sont Jean et Georges Courtin. Thérèse Courtin qui signe « religieuse carmélite indigne », présente cette lettre, datée du 12 août 1698, comme une dédicace, à ses neveux, de l'ouvrage son frère, *La science du salut*. Signalons aussi l'existence d'une Marie Courtin, qui a été sous-prieure du Carmel de Riom en 1678. [R.P.].

67 BIBLIOGRAPHIE : A.D. du Puy-de-Dôme.70 H3 ; Everat 1900, p. 1405, 279-280

Du Chesne, Marguerite de Sainte-Agathe

Religieuse.

68 Marguerite Du Chesne constitue un cas unique dans l'histoire de Port-Royal. Un récit assez détaillé de sa triste vie est fourni par Anne de Saint-Augustin Garnier*.

69 C'est une fille qui arrive à Port-Royal des Champs peu de temps après la réforme, et on la juge sans doute peu propre à s'engager dans la vie religieuse, car elle attendra plus de trois ans avant de prendre l'habit de converse ; elle attend encore longtemps avant de faire profession. On la met à la cuisine du réfectoire des infirmes et des hôtes, et elle y persévère pendant 7 ou 8 ans, malgré un continuel mal de dents. « Mais comme elle avait l'esprit fort petit, elle ne persévéra pas dans la soumission ». Ainsi, on la prive souvent de la communion et on l'envoie souvent voir l'abbé de La Charmoie, Ottavio Arnolfini* et, à partir de 1624, Etienne Mauguier* : sans effet.

70 À une date non-précisée, mais qui doit se situer vers 1625, ayant été privée de communion à la Toussaint, elle prend cette punition comme un affront : elle prend des reliques et des habits séculiers, et « s'enfuit par-dessus les murailles qui étaient alors fort basses ». Après quelques aventures, elle arrive à Paris et se rend chez sa sœur, servante chez les Vendôme. Au lieu de la cacher, sa sœur s'inquiète et la mène se confesser aux Bernardins ; les Bernardins la reconduisent aux Champs, où elle est enfermée, gardée par la Mère Marie-Thérèse de la Trinité de La Croix, pour faire pénitence. Elle ne change pas d'esprit, cependant, et peu après tente de nouveau de s'échapper. « On prit donc le parti de la mettre à l'abbaye de Clairets, où elle est morte. » [A. McK.]

71 BIBLIOGRAPHIE. - *Mémoires* 1742, II. 439-443.

Jenkins François

(1618 – Port-Royal des Champs, 7 octobre 1690) Solitaire.

- 72 Comme d'autres solitaires de Port-Royal, François Jenkins (parfois écrit Jankins ou Jeankins) est resté fort discret sur ses origines. On sait qu'il est anglais, et qu'il a été élevé dans la religion catholique. Le *Nécrologe* le présente comme un gentilhomme destiné aux exercices de l'épée. Son patronyme, Jenkins, ne sera connu qu'à sa mort.
- 73 Il est fort jeune encore quand il perd ses parents et doit se rendre à Paris pour soutenir un procès. Il s'agit pour lui de revendiquer un legs de quatre mille livres que son oncle, John Cecil, un Anglais, docteur en théologie, décédé en France, lui a laissé par testament. Or l'exécuteur testamentaire a refusé de le délivrer en vertu du droit d'aubaine, suivant lequel le roi peut revendiquer les biens d'un étranger mourant en France. C'est sans doute le père du jeune homme qui, avant 1636, s'est adressé, pour plaider sa cause, à Antoine Le Maître*, jeune avocat déjà célèbre pour son éloquence. Celui-ci a accepté de le défendre. Tandis que le demandeur retourne à son pays en attendant que le procès vienne à son tour, Antoine Le Maître prépare sa plaidoirie. Nous en connaissons les termes grâce à l'édition des *Plaidoyers* de Lemaître que nous devons à Jean Issali*. Il apparaît que la clause est importante, moins pour la somme qui est en jeu, que pour des raisons politiques. Il s'agit, en effet, d'interpréter un article du dernier traité conclu entre la France et l'Angleterre selon lequel un sujet anglais demeurant en France peut disposer librement de ses biens sans qu'à son décès le droit d'aubaine puisse s'appliquer. Selon Antoine Lemaître, le roi de France doit respecter une clause que les Anglais, dans un cas précédent, ont consenti à reconnaître. L'affaire est de telle importance, au plan politique et diplomatique, que l'ambassadeur d'Angleterre et le chancelier Séguier doivent assister à l'audience.
- 74 Cependant le procès n'a pas lieu. Une note d'Issali l'indique à la suite du plaidoyer, et en donne les raisons : le demandeur, dit-il, est décédé à Paris en 1636, et l'avocat a quitté le palais. En fait, François Jenkins, succédant sans doute aux droits de son père, s'est bien présenté à Paris pour poursuivre le procès, mais il n'a pu rencontrer Antoine Le Maître. Celui-ci depuis le 24 août 1637, a quitté le barreau et s'est retiré dans la solitude. Il a annoncé officiellement sa décision à la fin de l'année 1637, après s'être confié à la direction de Saint-Cyran*. C'est dans le monastère de Port-Royal des Champs, déserté par les religieuses, que Jenkins le retrouvant mai ou juin 1638. Le Maître ne plaide plus pour les biens du monde, mais il n'a pas perdu le talent de persuader, car il sait rapidement détourné Jenkins des affaires qui l'ont amené en France pour le convaincre de suivre son exemple. Avocat désormais de la cause divine, il obtient que le jeune Anglais s'installe à Port-Royal de Paris, car entre-temps les solitaires ont été chassés des Champs. Jenkins a vingt et un à vingt-deux ans. Comme il n'est pas porté à l'étude, on lui propose l'office de portier du monastère. Il se consacre à cette humble tâche pendant un an. Puis, sans exiger jamais aucun salaire, il se fait jardinier de l'abbaye, et s'offre aussi pour faire la cuisine. Il s'enferme dans le silence et dans l'anonymat de son seul prénom. On l'appelle M. François. On le sait gentilhomme, mais il s'en cache assez pour que Nicolas Fontaine* se souvienne d'avoir cherché « dans ses habits quelque marque de sa noblesse », et se reproche de n'avoir pas su « découvrir une grandeur intérieure sous cette bassesse apparente ». Marguerite Périer* témoigne que, pendant huit ans qu'elle a été pensionnaire du couvent, elle ne l'a jamais vu parler à quelqu'un. Il ne quitte son travail que pour les offices. Une vingtaine d'années passent ainsi. En

novembre 1664, quand les religieuses sont dispersées, il est aussi chassé de Port-Royal de Paris par M. de Péréfixe assisté de Chamillard. Sa haute taille, sa « mine étrangère », son « air de noblesse » que lui a su démêler, et aussi « quelque férocité dans le visage » ont rendu suspect, aux yeux de Chamillard, ce solitaire qui se prétend simple jardinier. Il dit quelques mots à l'oreille du prélat, qui s'est laissé abuser par la bêche et l'habit de paysan. L'évêque interpelle alors « Monsieur François » et lui enjoint de quitter la maison immédiatement. Comme Jenkins évoque le dénuement dans lequel il va se trouver, M. de Péréfixe lui réplique « qu'une épée lui siérait mieux qu'une bêche, qu'il [n'a] qu'à aller servir le roi ».

- 75 François Jenkin se réfugie alors à Liancourt où la duchesse, pour retenir son mari, dessine et fait planter de superbes jardins. Quand elle meurt en 1674, suivie de près par le duc, Jenkins retourne à Port-Royal des Champs, où les religieuses restées fidèles à l'esprit de Saint-Cyran ont été réunies et maintenues depuis 1665. Il y continue ses habitudes de travail silencieux, et de prière. L'expression farouche de son visage s'étant sans doute atténuée avec l'âge, et dans la paix des lieux, il nous est peint doux, affable, humble et souriant. Quand on ensevelit Monsieur de Saci*, en janvier 1684, il est de ceux qui portent son corps à l'intérieur du couvent.
- 76 Il va avoir soixante-douze ans quand il meurt, à son tour, le 7 octobre 1690. Il est inhumé dans l'église de Port-Royal des Champs « avec les mêmes cérémonies que les religieuses », et le médecin Denis Dodart* rédige pour lui une belle et touchante épitaphe. Lors de la destruction de Port-Royal des Champs, en 1711, son corps est exhumé et mis dans une fosse commune au cimetière de Saint-Lambert. [R.P.]
- 77 BIBLIOGRAPHIE. 6 Le Maître 1688, p. 678-699 ; *Nécrologe* 1723, p. 393-394 ; Fontaine 1738, I. 302-303, II. 556-559 ; Besoigne 1752, III. 141, IV. 43-45 ; Guilbert 1755, III. 125 ; Clémencet 1755 -, IV. 462-464 ; Poulain 1786, IV. 54-56 ; Cerveau 1761, I. 255 ; Maulvault 1902, p. 168 ; Clark 1932, p. 19-26, Sainte-Beuve 1953, I. 802 note, II. 690-691 ; Pascal 1964, I. 1120 (*Additions au Nécrologe*).

La Roche, Suzanne du Saint-Esprit de

(? - Maubuisson, novembre 1652) Religieuse de Port-Royal ; Abbessse de Maubuisson.

- 78 Suzanne de La Roche a été d'abord demoiselle d'honneur de Catherine-Henriette, légitimée de France, fille de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, et épouse de Charles II duc d'Elbeuf. Elle se retire ensuite à Maubuisson et c'est là que Catherine-Henriette, dont la propre tante a été abbessse de Maubuisson, vient la voir. Catherine-Henriette y rencontre la Mère Angélique* et lui confiera par la suite sa fille, la princesse d'Elbeuf*, qui deviendra religieuse à Port-Royal. De ce contexte nous pouvons conclure que Suzanne de La Roche est à Maubuisson entre 1618 et 1623, et qu'elle figure probablement parmi les 21 novices qui retournent avec la Mère Angélique* à Port-Royal de Paris en 1623.
- 79 Nous retrouvons Suzanne de La Roche en 1629 : ayant fait sa profession trois ans plus tôt, elle accompagne la Mère Angélique au monastère de St-Aubin, dans le diocèse de Rouen, dont la prieure est venue à Port-Royal pendant quelque temps pour y « apprendre la réforme ». Elles y restent trois mois et la jeune sœur édifie toute la maison. Sur le chemin du retour elles s'arrêtent à l'abbaye de Gif, où M^{me} Mornay de Villarceaux* est abbessse. La Mère Angélique y tombe malade et décide de retourner aussitôt à Port-Royal, mais elle propose d'y laisser la sœur Suzanne. Cette proposition

est acceptée, mais la jeune sœur s'adonne à des « dévotions extraordinaires » et à « toutes les nouvelles pratiques qui convenaient à son esprit ». Elle gagne néanmoins la faveur de la prieure de Gif « parce qu'elle était bien faite de corps et bien noble ». La Mère Angélique, qui l'avait regardée pendant son noviciat « comme un ange, tant elle était irrépréhensible », juge ensuite qu'elle est gagnée par le « ver de la vanité » de sa noblesse, qui lui fait rechercher les dévotions singulières.

- 80 Suzanne de La Roche devient prieure à Port-Royal de Paris après le retour de la Mère Courcelle de Purlan* au Tard de Dijon en 1635. C'est un moment critique dans l'histoire de l'abbaye qui a été longtemps l'enjeu de la rivalité entre Sébastien Zamet* et Saint-Cyran*. Suzanne de La Roche se laisse influencer par l'abbé de Prières et les religieux cisterciens qui aimeraient que le monastère revienne sous la juridiction de l'ordre de Cîteaux. C'est là un écho des conflits qui feront tant souffrir la Mère Marie des Anges Suireau pendant son abbatiat à Maubuisson. Quoique la Mère Angélique* reconnaisse que Suzanne de La Roche est par ailleurs « fort austère, vertueuse et douce », elles se heurtent fortement sur cette question, et la jeune sœur, voyant qu'elle n'arrivera pas à imposer sa volonté, se fait appeler par l'abbesse d'Argensoles, dans le diocèse de Soissons, pour l'aider à y introduire la réforme. Elle quitte Port-Royal de Paris fin 1635.
- 81 D'Argensoles elle va par la suite à l'abbaye du Lieu-Dieu à Beaune, dans le diocèse d'Autun. Elle est alors appelée à remplacer Marie des Anges Suireau* comme abbesse de Maubuisson après la démission de celle-ci. En effet, elle fait figure de « fille spirituelle » de Jean de Rouët, abbé de Prières, l'un des principaux adversaires de Marie des Anges Suireau à Maubuisson, et c'est lui qui va la chercher en octobre 1648. Ce fait est certain, quoique les historiens de Maubuisson s'obstinent à nommer l'ancienne abbesse de Lieu-Dieu, M^{me} de Hénin-Liétard, comme étant l'abbesse qui a succédé à la Mère Marie des Anges Suireau. Suzanne de La Roche se met en route et s'arrête trois jours à Port-Royal, où elle se fait remarquer par « air de suffisance et de réserve » : ses anciennes sœurs en sont « peu édifiées ». Cette attitude s'explique certainement par le conflit d'autorité à Maubuisson. La démission de Marie des Anges Suireau et la nomination d'une nouvelle abbesse selon la volonté de l'abbé de Prières, signifient la fin de l'influence de Port-Royal à Maubuisson. Suzanne de La Roche arrive à Maubuisson vers le 19 octobre et prend possession de l'abbaye dans les circonstances difficiles créées par la démission inattendue de Marie des Anges Suireau*. Le rôle de l'abbé de Prières à Maubuisson et auprès de Suzanne de La Roche laisse par ailleurs penser que c'est lui qui intervient pour que Françoise de Villelume de Barmontet* aille d'abord à Port-Royal et qu'elle suive ensuite Suzanne de La Roche à Maubuisson en 1650 : cette religieuse auvergnate serait ainsi restée à Maubuisson jusqu'à sa mort de la nouvelle abbesse et aurait ensuite regagné Port-Royal. En effet, Suzanne de La Roche meurt à Maubuisson en novembre 1652, et c'est Catherine-Angélique d'Orléans, fille naturelle du duc de Longueville, qui lui succédera, réalisant ainsi une ambition de longue date à laquelle Marie des Anges Suireau* s'était fermement opposée. Ce n'est qu'en 1664 que Port-Royal retrouvera en la personne de la princesse palatine, Louise-Hollandine de Pfalz-Simmern, une abbesse de Maubuisson proche de Port-Royal et qui saura rétablir dans l'abbaye l'esprit de la réforme. [A. McK.]
- 82 BIBLIOGRAPHIE. - Flécelles de Brégy 1737, p. 233-260 ; *Mémoires* 1742, I. 361-365 ; *Vies* 1750, IV. 182-183 ; Besoigne 1752, I. 249 ; Flécelles de Brégy 1754 ; Racine 1754, XIII. 215-230 ; Clémencet 1755, I. 158-160, II. 5-6, III. 20-51, VII. 154-155, 157-160.

Maitland, Elizabeth de Sainte-Lutgarde

(? - 9 février 1656) Religieuse.

- 83 Plusieurs traits de l'histoire de Port-Royal révèlent l'importance des liens avec la cour de Saint-Germain et avec les réfugiés catholiques d'Angleterre*. Les aventures de la famille Maitland - comme celles des Hamilton* et des Muskerry*- illustrent le sort des catholiques anglais réfugiés en France du temps de Cromwell. Grâce aux travaux de Ruth Clark, les sœurs Maitland (ou Maitteland) ont pu être identifiées comme étant les petites-filles de Sir William Maitland de Lethington, et filles de James Maitland qui, converti au catholicisme, épouse Agnes Maxwell, fille de William, 5^e baron Herries. Elizabeth et sa sœur sont donc cousines de Marie Maxwell*. Selon le récit de la sœur Anne-Marie de Sainte-Eustoquie de Flécelles de Brégy*, la petite Banatine*, pensionnaire à Port-Royal, est aussi une cousine des Maitland. Il est intéressant de lire leur histoire telle qu'elle est racontée par les historiens de Port-Royal.
- 84 Selon leur récit, c'est le père d'Élisabeth Maitland qui la placera à Port-Royal après une série d'aventures romanesques. Il est identifié par les historiens de Port-Royal comme étant un sujet de Charles I^{er} ; son oncle serait Grand-Chancelier du Roi. Étant sans enfants, l'oncle le prend sous sa protection et l'envoie voyager en Europe. Il va à Rome et s'arrête à Paris sur le chemin du retour ; il s'y convertit au catholicisme. L'oncle furieux le déshérite et fait serment de ne plus le voir. Cependant, après un certain temps, la reine insiste pour qu'il rappelle son neveu. M. Maitland arrive à Londres, mais au moment de sa première rencontre avec son oncle, celui-ci devient aveugle, et il mourra aveugle quelques années plus tard. Son serment de ne plus revoir son neveu catholique est ainsi providentiellement respecté.
- 85 M. Maitland résiste aux efforts de la reine pour lui faire changer de religion. Refusant un mariage avantageux, il enlève, avec son consentement, une jeune fille catholique déjà promise et l'épouse. Ils ont un fils et deux filles, dont l'aînée est Elizabeth de Ste-Lutgarde ; la cadette est appelée M^{lle} Maitland*.
- 86 Le père est exilé et se cache pendant deux ans à la frontière avec sa famille, un prêtre et quelques serviteurs. Voyant que la situation ne s'améliore pas pour les catholiques en Angleterre, il s'en va aux Pays-Bas espagnols pour demander une pension et pour mettre ses deux filles comme pensionnaires chez les chanoinesses de Bruxelles. Pendant ce premier voyage, sa femme meurt en Angleterre. Les deux filles font alors un voyage en Angleterre, mais viennent ensuite en France, où M^{me} de Longueville* les envoie à Port-Royal.
- 87 Cette histoire, extraite des différents récits des historiens de Port-Royal, comporte des épisodes fantaisistes : il semble que le sort des sœurs Maitland, pauvres, orphelines, exilées à cause de leur foi catholique, ait créé un véritable mythe autour d'elles. L'histoire est plus simple. Leur grand-père William meurt alors que son fils James n'a pas 6 ans. Par la suite, celui-ci se convertit au catholicisme et épouse Agnès Maxwell qui meurt après lui avoir donné un fils et deux filles, et James passe de longues années avec ses enfants dans une extrême pauvreté, surtout à Bruxelles et à Anvers. Devenues adultes, les deux filles repartent en Angleterre avec l'espoir de trouver un soutien financier, surtout depuis que le mariage de Charles I^{er} avec Henriette de France a amélioré la situation des catholiques anglais. Cependant, leur foi catholique s'avère être

un lourd handicap, et leur père réussit à les faire sortir et transporter à Paris. Lui-même meurt à Bruxelles en 1639.

- 88 Les filles arrivent à Paris avec une lettre de recommandation de la reine Henriette à Anne d'Autriche, et lorsque la duchesse de Longueville les rencontre à la cour, elles les met en contact avec Saint-Cyran et avec la Mère Angélique. On s'apprête à les envoyer à Maubuisson, mais la cadette fait preuve d'une délicatesse qui lui rend la vie monastique impossible. L'aînée même, incapable d'apprendre à lire et à prononcer le latin, est jugée inapte à devenir religieuse de chœur, mais par ailleurs elle manifeste un dégoût pour le travail manuel qui augure mal de sa capacité à supporter la vie d'une sœur converse. Elle n'aime pas même s'approcher des « sœurs converses qui faisoient la cuisine et d'autres pareils ouvrages parce qu'il en restoit quelque mauvaise odeur dans les habits ». Cependant, elle est enfin envoyée à Maubuisson où, sous la direction de la Mère Marie des Anges Suireau*, elle accepte la condition de sœur converse et elle y persévérera pendant vingt-cinq ans. En effet, elle reviendra à Port-Royal quelque temps après le retour de la Mère Suireau* en 1648, et elle mourra à Port-Royal en 1656. [A. McK.]
- 89 BIBLIOGRAPHIE - B.N. f.fr. 17797, p. 502-514 ; B.M. Add. mss 25043, f°6 ; *Nécrologe* 1723, p. 70 ; Angélique Arnauld 1742, I. 554, III. 182 ; *Vies* 1750, II. 312-326 ; *Besoigne* 1752, I. 352-353 ; Flécelles de Brégy 1754, p. 173-174 ; Clémencet 1755, X .370 ; Skelton 1888 ; Douglas 1907, V. 295ss ; Clark 1923 ; Clark 1932, p. 26-28.

Maria

Faux ami.

- 90 Maria est un pauvre garçon qui est reçu à Port-Royal et qui y est soigné de la pierre pendant 7 ou 8 ans. En mai 1668 on le porte à l'Hôtel-Dieu à cause de la captivité des Mères aux Champs. Début juin 1668 il s'établit chez de pauvres gens près de Port-Royal de Paris, sur la paroisse de St-Jacques-du-Haut-Pas. Selon une lettre de M. Collé*, qui demeure chez Renaud de Sévigné* dans la cour du monastère, Maria souffre non seulement de la pierre, mais aussi de « mille inquiétudes et doutes effroyables » sur la transsubstantiation, doutes qui lui auraient été inspirés par le livre du ministre Jean Claude contre la [petite] *Perpétuité de la Foi* de Nicole*. Le curé de Saint-Jacques, Louis Marcel*, accompagné de François Dirois* et de l'oratorien Pierre de Monchy*, tente de calmer ces frayeurs, mais, le 27 juin 1668, Maria demande à parler à l'archevêque de Paris, Péréfixe, et lui dénonce les communications entre les religieuses captives et les amis de Port-Royal, tels Jean Hamon*, et les « assemblées secrètes » aux Champs où assisteraient Jean Hamon* et Hilaire Piet* ; il déclare qu'Antoine Arnauld* se cache chez M^{me} Angran* ; Renaud de Sévigné, qui lui accorde une pension de 30 écus par an, serait « janséniste comme un chien », etc. Peu après, au début du mois de juillet, il est pris de remords et se pend chez lui dans la rue St-Jacques. [A. McK.]
- 91 BIBLIOGRAPHIE - Guilbert 1755, II. 212-225.

Maure, Anne, comtesse de, née Doni d'Attichy

(1603 – Paris, avril 1663) Amie.

- 92 Anne Doni d'Attichy descend d'une famille de négociants florentins établis en France au XV^e siècle. Son père, Octavien Doni a suivi Catherine de Médicis en France. Il s'anoblit

en achetant la terre d'Attichy près de Compiègne, et en épousant Valence de Marillac, sœur du garde des sceaux et du maréchal de ce nom. Il a trois fils et deux filles. Aucun des fils n'a laissé de postérité. Anne Doni est sans doute l'aînée des deux sœurs Scipion d'Acquavia*, duc d'Atrie ; la future comtesse de Maure sera ainsi la tante de M^{lle} d'Atrie*.

- 93 Anne Doni est née en 1601 ou 1603, selon les sources. M^{me} de Scudery* alors qu'il a fait apparaître sous les traits d'Onésile, princesse d'Arménie, dans le *Grand Cyrus*, le marquis de Sourdis dans *Divers portraits*, la Grande Mademoiselle* qu'il la célèbre sous le nom de reine de Misnie, dans son *Histoire de la princesse de Paphlagonie*, en 1659, ont fait d'elle des portraits plus ou moins développés qui, sous les traits conventionnels voulus par ce genre littéraire, permettent de deviner beauté, élégance et noblesse, à quoi s'ajoutent l'esprit, l'éloquence et l'art de bien écrire. On note aussi son humeur irritable, ses nombreuses distractions, une santé délicate et, ceci étant peut-être la cause de cela, un mode de vie très original, que Tallemant évoque avec verve, et que le marquis de Sourdis dans *Divers portraits* caractérise en écrivant : « on peut dire avec vérité que M^{me} la comtesse de Maure serait une personne parfaite si elle pouvait, comme le reste du monde, s'assujettir aux horloges. »
- 94 Elle devient demoiselle d'honneur de la reine mère Marie de Médicis. Elle est très éprouvée par les malheurs qui frappent sa famille dans les personnes de ses oncles de Marillac, le garde des sceaux et le Maréchal. Elle en voudra mortellement au cardinal de Richelieu, qui a envoyé le premier mourir en prison à Châteaudun, et qui a fait périr le second sur l'échafaud. Elle ne cessera de demander la révision du procès du maréchal. À la cour de France elle a rencontré M^{me} de Sablé*, et a noué avec elle des relations d'amitiés qui ne cesseront jamais malgré les querelles sentimentales qui les agitent de temps en temps. Elle fréquenta avec elle l'Hôtel de Rambouillet.
- 95 Elle est concernée par plusieurs projets de mariage qui échouent, soit pour des raisons financières, soit par le décès du prétendant. Finalement, en 1635 (ou 1637), elle épouse Louis de Rochechouart, comte de Maure, grand sénéchal de Guyenne. C'est un homme de caractère brouillon et batailleur. En 1643, il est des ambitieux mécontents qu'on appellera les Importants, et en 1648 il entre dans la Fronde. Dans les divers moments de ce conflit, qui se distingue par un courage et une ténacité, dont on semble avoir surtout retenu les excès et les maladresses politiques. Anne Doni d'Attichy a, pendant ces temps troublés, constamment soutenu son mari, puis elle partage avec lui toutes les disgrâces qui touchent des anciens frondeurs.
- 96 Quand Mazarin leur permet de revenir de leur terre d'Attichy, où ils ont été exilés, le comte et la comtesse de Maure s'installent place Royale près de M^{me} de Sablé. Ils vivent sur un large pied, dilapidant une grande fortune par leur mode de vie désordonné. La comtesse, comme M^{me} de Sablé, fréquente la petite Cour de Mademoiselle, au Luxembourg.
- 97 Des contrats passés avec les religieuses de Port-Royal en juillet et août 1649 attestent que, dès cette année-là, elle s'installa Port-Royal. Elle s'y fait construire une maison. N'ayant pas d'enfants, elle fait venir auprès d'elle sa nièce, M^{lle} d'Atrie*, et une autre de ses parentes, M^{lle} de Vandy*. M^{me} de Sablé qui fait déjà des séjours dans le couvent, suivra son exemple en se faisant bâtir un logement dans les bâtiments du premier étage du monastère.

- 98 On peut penser que c'est M^{me} de Sablé, en relation avec la Mère Angélique* depuis 1640, qui a attiré M^{me} de Maure à Port-Royal. Selon Rapin, toujours malveillant, c'est parce que la comtesse n'a pu tirer de la reine aucun bienfait, et surtout par un « dépit secret contre la Cour de l'injustice faite à son oncle », le maréchal de Marillac, qu'elle est devenue favorable à Port-Royal. Quoi qu'il en soit, la chose est curieuse de voir s'établir tout près des religieuses une grande dame qui ne partagera jamais leur doctrine jugée par elle trop dure et inhumaine. Par le même trait de caractère, elle qui aime tant les sentences, n'apprécie pas aller *Maximes* de La Rochefoucauld* : « Je trouve qu'il fait à l'homme une âme trop laide. » La comtesse de Maure vénère Angélique Arnauld, admire les religieuses, et respecte leur combat, elle est en relation amicale avec les principaux amis de Port-Royal, mais malgré l'influence de M^{me} de Sablé, qui a peut-être souhaité amener son amie à combattre pour les idées du monastère, prendra soin de ne plus se laisser entraîner dans aucun des deux camps. Cependant les deux amies s'entendent parfaitement sur bien d'autres points. Toutes deux soucieuses de leur santé, et toutes deux gourmandes, elles ne manquent pas de sujets d'entretiens qu'elles traitent le plus souvent par écrit quand la qualité de l'air ou les menaces de la contagion les enferment dans leur chambre, et leur interdisent de faire les quelques pas qui séparent leur logis. C'est ainsi qu'elles auraient inventé la mode des billets, manière d'écrire moins formelle que la lettre, et genre dans lequel Madame de Maure excelle.
- 99 Pendant la persécution, elle cherche un autre asile, mais si l'on suit Tallemant, c'est à Port-Royal de Paris qu'elle meurt en avril 1663, toujours voisine de M^{me} de Sablé, qui ressentira douloureusement la disparition de sa plus fidèle amie. Le comte de Maure mourra le 9 novembre 1669. Il semble qu'il ait fréquemment séjourné avec la comtesse dans le logis de Port-Royal sans avoir pour autant partagé les idées de la maison, mais il estimait les religieuses ; et Madame de Maure pourrait écrire à Madame de Sablé à propos de la persécution des moniales : « vous savez comme est M. le comte de Maure pour la doctrine, mais pour les personnes, je vous dois dire dans la vérité que, bien loin de lui avoir vu un moment de joie, il a eu bien de la compassion, estimant beaucoup leur vertu ». [R.P.]
- 100 BIBLIOGRAPHIE. - Moréri 1759, IX. I. 256 ; Cousin 1859, p. 32-36, 85, 156-157, 274-302, 352-353 ; Aubineau 1859, p. 92-173 ; Barthélémy 1863 ; Barthélémy 1863 ; Rapin 1865, I. 208, 257 ; Cousin 1870, p. 198-204 ; Ivanoff 1927, p. 50-51 ; Tallemant 1960, I. 519, 522-526 ; La Rochefoucauld 1964, p. 609, 683 ; J. Mesnard 1991, p. 225.

Passart, Catherine de Sainte-Flavie

(La Ferté-Milon, 1609 – Port-Royal de Paris, 6 juin 1670) Religieuse.

- 101 Catherine Passart, mieux connue sous son nom de religion Flavie, est un des personnages les plus célèbres, ou plutôt les plus notoires, de l'histoire de Port-Royal. Sa personnalité fait l'objet d'une étude détaillée de Jean Orcibal qui souligne le rôle joué, dans l'élaboration de ce portrait noir de Flavie Passart, par les deux mémoires composés au début de 1666 par la Mère Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly* dans le but de la discréditer. Flavie est, en effet, l'autorité principale du champion des « signeuses », Desmarets de Saint-Sorlin. La dénonciation de ses extravagances devient ainsi un élément dans la défense de Port-Royal. Comment cette religieuse en est-elle venue à incarner la trahison ?

- 102 Les Passart sont originaires de La Ferté-Milon*. C'est dire que Flavie est apparentée à tout un réseau d'amis de Port-Royal : les Desseaux*, les Desmoulins*, les Vitart*, les Racine*. Suzanne-Julienne de Saint-Paul Passart*, née Desmoulins, est admise à la profession à Port-Royal en 1625 ; Anne Desseaux*, née Passart, s'occupera pendant vingt-cinq ans du ménage aux deux monastères de la ville et des Champs ; Marie Passart*, née Barillon, est à l'Institut du Saint-Sacrement en 1636, et mourra en 1640, tourière à Port-Royal de Paris ; Marie de Saint-Alexis Passart* meurt en 1641, postulante à Port-Royal. Flavie est la fille de Marie Passart, née Barillon, et la sœur de Marie de Saint-Alexis. Elle naît en 1609 à La Ferté-Milon, où son père, Claude Passart, est tanneur.
- 103 Lors de son interrogatoire à Port-Royal de Paris le 19 juillet 1661, Flavie déclare être venue à Port-Royal dès l'âge de 15 ans, c'est-à-dire vers 1624. Elle arrive avec sa mère et habite quelque 15 mois au dehors du monastère de Paris, concevant une violente envie de devenir religieuse. L'habit de novice lui est cependant refusé, tandis qu'il est accordée, le 29 août 1627, à sa compagne Marguerite de la Passion Guimar*. Il semble que Flavie en conçoive un certain dépit : elle va à Gif pour satisfaire sa passion au plus vite et elle y fait profession vers 1630. Elle reste à Gif pendant quelque vingt ans avant de revenir à Port-Royal vers 1648, son retour ayant été facilité par Blaise Le Féron*, l'archidiacre de Chartres. Après un renouvellement de quinze jours, elle y est admise à la communion, et participera aux élections à partir du 26 novembre 1654.
- 104 Il est difficile de démêler dans les quelques témoignages portant sur ces années la part d'animosité rétrospective des religieuses et la part d'observation lucide. Il semble que Flavie ait accordé une confiance excessive, obsessionnelle même, aux reliques des « saints modernes », c'est-à-dire des grands hommes de Port-Royal, et qu'elle ait été toujours prête à crier au miracle. C'est d'ailleurs Flavie Passart qui incite la petite Marguerite Périer*, le 24 mars 1656, à appliquer la Sainte Épine à son œil. Elle semble jouir à cette époque de la confiance de ses consœurs, comme en témoigne une lettre de Jacqueline Pascal* du 10 février 1660, et en juillet 1661 elle est nommée maîtresse des pensionnaires. Antoine Singlin* et Antoine de Rebours* semblent l'avoir particulièrement appréciée, et la dénonciation ultérieure de la mère Angélique de Saint-Jean révèle des dissensions à l'intérieur de Port-Royal, des désaccords fondamentaux sur l'oraison mentale, par exemple, aussi bien que des querelles de personnes. Dans cette perspective, Flavie appartient - avec la Mère Agnès*, Geneviève Le Tardif*, Singlin et Rebours- au groupe favorable à l'école « affective », tandis que la Mère Angélique de Saint-Jean, Arnauld, Nicole réaffirment toujours une position sévère et intellectualiste. Dans ce contexte, Flavie fait figure d'une fille à miracles et à visions, que la Mère Angélique de Saint-Jean s'efforce en vain à ramener à une religion plus intérieure.
- 105 C'est à ce moment-là, en 1661, que la question de la signature du Formulaire se pose dans toute sa gravité, et J. Orcibal a insisté sur la position intransigeante adoptée par les religieuses, en particulier par Marie-Madeleine Du Fargis*, Françoise-Agathe de Sainte-Marthe*, Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly et Jacqueline Pascal. Barcos* dénonce « leur manque de simplicité, leur mépris de l'autorité des supérieurs » et Arnauld lui-même accuse leur « fausse générosité », mais il est réduit, afin d'éviter un refus scandaleux de soumission, à accepter la distinction explicite du fait et du droit (28-29 novembre 1661). Dans les rangs des religieuses hostiles à tout compromis, Flavie veut défendre les Cinq Propositions en elles-mêmes ; elle signe enfin le Formulaire, en

maintenant cette fameuse distinction, mais en éprouve « un trouble épouvantable, à pleurer continuellement jour et nuit ». Elle se tourne vers ses amis les Périer : ayant été près de Marguerite Périer* au moment du miracle de la Sainte-Épine, elle lui demande maintenant d'obtenir l'avis de son oncle Pascal* et celui-ci fournit son *Écrit sur la signature* qui l'encourage dans sa lutte contre la distinction entre le fait et le droit. S'appuyant sur ces désaccords entre les différents directeurs et les religieuses de Port-Royal même, Flavie en viendra à dénoncer à l'archevêque leur duplicité, leur hypocrisie.

- 106 Or, la conséquence extrême de cette intransigeance sur la question de la grâce, de ce refus de la distinction entre le fait et le droit, était le schisme, et c'est par l'impossibilité psychologique de vivre jusqu'au bout cette intransigeance que J. Orcibal explique le « renversement » complet de la sœur Flavie dans les quelques mois qui suivent. Le moment coïncide avec la mort de Singlin, le 17 avril 1664, mais depuis quelque temps déjà Flavie se sent isolée face à un groupe de religieuses : la Mère de Ligny*, la prieure Dorothée Le Conte*, Angélique de Saint-Jean, M^{me} de Saint-Ange* et Angélique-Thérèse Arnauld d'Andilly*. Dès l'été 1663 elle est mortifiée par les reproches que lui fait la Mère Agnès au sujet des reliques, et peu après elle perd le soutien de Singlin. Enfin, le 8 juin 1664, l'archevêque fait une concession majeure en séparant nettement l'infailibilité du pape sur la doctrine, d'une part, et, d'autre part, la simple « créance humaine » fondée sur le devoir d'obéissance aux supérieurs dans le domaine des faits, – concession qui se place dans la ligne du compromis proposé par Gilbert de Choiseul*. Refusant la distinction du fait et du droit, Flavie défend un augustinisme extrême et ne bénéficie pas de la position de repli que représente l'argumentation d'Arnauld et de Nicole. Selon les termes de Jean Racine* : « il était aisé de voir que, par cette foi humaine, l'archevêque n'exigeait guère autre chose des [...] défenseurs de la grâce [...] que cette soumission qu'ils avaient tant de fois offerte ». Dans ces conditions, Flavie refuse, le 5 juillet 1664, de signer de nouveau, à l'instar de ses consœurs, le Formulaire assorti de la distinction provocatrice du fait et du droit ; elle est exclue des assemblées des religieuses et son dépit la rapproche à ce moment crucial de l'archevêque ; elle insiste auprès des autres religieuses sur la nécessité de l'obéissance aux supérieurs.
- 107 Le 26 août 1664 douze religieuses sont « enlevées » de Port-Royal de Paris. Selon Angélique de Saint-Alexis d'Hécaucourt de Charmont*, Chamillard aurait avoué à Magdeleine de Sainte-Candide Le Cerf le rôle de Flavie Passart dans l'établissement de la liste des principales religieuses. Divers détails, soulignés par J. Orcibal, permettent cependant d'en douter et de remarquer que cette accusation de trahison est renforcée dans l'esprit des religieuses par un second incident tout aussi équivoque. En effet, le 30 août 1664, M^{lle} de Roannez* arrive à Port-Royal de Paris avec les deux filles Périer*, et elle invite son ancienne domestique, Marie Ratier*, restée au monastère sans être religieuse, à « y rester quelque temps pour y observer tout ce qui s'y passerait ». Huit jours plus tard M^{lle} de Roannez reçoit une lettre de cachet. Comme Flavie Passart a assisté à cet entretien, sa culpabilité semble certaine aux yeux des religieuses, quoique les Visitandines, qui « occupaient » alors le monastère, aient fort bien pu en rendre compte à l'archevêque.
- 108 De plus, ses longs et fréquents entretiens avec Chamillard lui font « grand tort » aux yeux de ses compagnes. Début septembre 1664, une querelle violente l'oppose à Eustoquie de Flécelles de Brégy*, lorsque, sans consulter la communauté, elle veut inviter la marquise de Sablé* à rouvrir sa porte qui a été murée. Le 12 septembre elle

signe le Formulaire avec six autres religieuses : Anne Robert*, Magdeleine Le Cerf*, Hélène de Savonières*, Méthilde Thomas du Fossé*, Isabelle de Saint-Paul* et Jacqueline d'Oxin*; le 24 elle accepte la charge de sous-prieure en déclarant à l'archevêque qu'elle a signé « avec une joie et une liberté d'esprit tout entière ». Ce nouvel office témoigne, aux yeux des religieuses « non-signees », de son rôle de meneuse et de ses calculs opportunistes. Cependant, moins que d'ambition et de ruse, il s'agit sans doute des mouvements d'un tempérament fragile et surexcité, hystérique dira J. Orcibal, qui la précipitent d'un extrême à l'autre. Dans sa propre défense elle déclarera toujours que « l'obéissance est plus sûre que tout », et elle trouvera une alliée dans la nouvelle supérieure Eugénie de Fontaine. Début janvier 1665, Henri de Maupas du Tour, évêque d'Évreux, lui rend visite à Port-Royal pour la féliciter de sa signature ; le 4 avril de la même année, Anne d'Autriche pénètre dans l'abbaye, avec Madame Palatine et la comtesse de Fleix, pour tancer les religieuses rebelles. Flavie peut sincèrement être convaincue d'avoir fait le bon choix, et tous les soins de l'archevêque portent dans ce sens.

- 109 Elle a bien du mal, cependant, à exercer sa nouvelle autorité sur les filles mêmes qui viennent de signer le Formulaire. En novembre 1665, elle se heurte à l'opposition résolue de Chamillard lors de l'élection de la nouvelle abbesse : seules les « signees » votent et pas une voix ne porte sur Flavie ; Marie de Sainte-Dorothée Perdreau* est jugée « moins vive et plus propre à l'état présent des affaires ».
- 110 Pendant l'été 1665, Flavie affirme qu'Angélique de Saint-Jean lui a avoué que la distinction du fait et du droit n'est qu'une tactique provisoire ; le 24 novembre elle dénonce le culte superstitieux que les « jansénistes » rendent aux « saints modernes » ; dès le 12 décembre sa lettre est publiée par Desmarets de Saint-Sorlin dans la première partie de sa *Response à l'insolente apologie des religieuses de Port-Royal* ; la Mère Angélique de Saint-Jean riposte aussitôt par sa *Relation de quelques circonstances de la vie des sœurs Flavie et Dorothée* ; deux mois plus tard, en février 1666, la quatrième *Visionnaire* de Nicole apprend au grand public les miracles et les songes de la sœur Flavie : elle est définitivement discréditée. En 1668 elle est profondément affectée par la Paix de l'Église et par la rupture définitive avec les anciennes Mères : elle meurt le 6 juin 1670. [A. McK.]
- 111 BIBLIOGRAPHIE - P.-R. 382 ; Desmarets de Saint-Sorlin 12 décembre 1665 ; Nicole 1666 ; *Recueil* 1740, pièce xiv, p. 500-508 ; *Mémoires* 1742, II. 596-610 ; Besoigne 1752, I. 532, 601 ss, II. 297 ss ; *Histoire des persécutions* 1753, p. 94-95, 325-442 ; Clémencet 1755, V. 40, 52n, VI. 4-12, VII. 6-13, et Appendice ; Guilbert 1755, I. 476-491 ; Rapin 1865, III. 274 ; *Relation* 1954 ; J. Orcibal 1957. L'ouvrage de J. Orcibal comporte une bibliographie complète des sources.

Suireau, Marie des Anges

(Chartres, 1599 – Port-Royal de Paris, 10 décembre 1658) Religieuse.

- 112 Marie Suireau naît à Chartres, troisième fille d'un avocat « fort honnête homme, mais peu accommodé des biens du siècle », et de Marthe Fresnot. Elle est la cousine à la mode de Bretagne de Pierre Nicole*. À l'âge de 16 ans, elle veut devenir religieuse, mais elle est retenue par le manque d'argent. Des Capucins lui conseillent de s'adresser à la Mère Angélique* et elle arrive avec plusieurs autres filles à Port-Royal le 12 avril 1615. Un an plus tard elle prend l'habit de novice et elle fait profession le 16 avril 1617 à l'âge

- de 18 ans. Son père meurt pendant son noviciat ; sa sœur aînée vient alors comme religieuse à Port-Royal : c'est la sœur Marguerite-Prisque de l'Ascension* ; après avoir marié sa seconde fille, leur mère vient à Port-Royal comme tourière et s'y engage par la suite comme religieuse converse sous le nom de Marie de Sainte-Nathalie*.
- 113 Peu après sa profession, Marie des Anges est mise au tour avec une sœur nommée Claire Martine* qui est « une fille merveilleuse pour l'uniformité de sa vertu ». Les deux filles s'entendent très bien, mais Claire Martine meurt le 20 décembre 1620. Marie des Anges – qu'on appelle à cette époque Marie-Angélique – tâchera par la suite d'imiter cette qualité de son amie disparue.
- 114 En juillet 1623 le Père Étienne de Vilazel, grand prédicateur et futur évêque de Saint-Brieuc, et le Père feuillant Eustache de Saint-Paul Asseline*, l'ancien directeur de l'abbaye des Champs, viennent à Port-Royal de la part de M^{me} de La Trémoille*, coadjutrice de l'abbaye du Lys près de Melun, dans le diocèse de Sens, pour demander l'aide de deux religieuses. Marie des Anges Suireau est envoyée avec Anne-Eugénie de l'Incarnation Arnould* pour y aider Madame de La Trémoille à introduire la réforme dans l'abbaye. Elles y arrivent le 18 juillet 1623. Anne-Eugénie sera nommée prieure, et Marie des Anges maîtresse des novices. La situation est tendue, car M^{me} de La Trémoille attend encore ses bulles et se trouve en conflit avec l'ancienne abbesse. De plus, les conditions matérielles de la vie au Lys sont très difficiles. Marie des Anges n'y est chargée que de quatre novices, dont M^{me} de La Forest, qui deviendra par la suite abbesse.
- 115 En février 1625 elles reçoivent au Lys la visite de la Mère Angélique*, accompagnée d'Angélique de Sainte-Agnès de La Marle de la Falaire* et de Geneviève de St-Augustin Le Tardif*. La Mère Angélique* tombe malade et reste jusqu'au mois de mai au Lys, où – avec l'aide de son oncle M. Marion de Druy, président du Grand Conseil – elle conseille M^{me} de La Trémoille dans son conflit avec l'ancienne abbesse.
- 116 Marie des Anges passe trois années pénibles au Lys dans des conditions très difficiles, et elle en reviendra très infirme vers la fin de l'année 1626. Au même moment, à la demande de la duchesse de Longueville, elle est nommée coadjutrice de M^{me} de Soissons, belle-sœur du duc de Longueville et abbesse de Maubuisson. Celle-ci meurt le 28 décembre 1626. Le 7 janvier 1627, dès qu'elle est elle-même rétablie, Marie des Anges s'en va à Maubuisson : elle est accompagnée par M^{lle} Maitland*, par la Mère Agnès*, qui y restera pendant 6 mois, ainsi que par huit autres religieuses venues à Port-Royal lors du retour de la Mère Angélique* en 1623. Elle y conduira la réforme entre 1627 et 1648.
- 117 Les historiens de Port-Royal sont en général assez discrets sur les réalités de la vie à Maubuisson ; il font le récit des vertus de la nouvelle abbesse qu'elle exerce au profit de sa communauté, et on comprend mal sa démission ultérieure, qui ne peut être attribuée qu'à une extrême humilité et à une volonté de renoncer à toute autorité. Cependant, les raisons de cette démission ne sont pas uniquement psychologiques. Le détail des événements à Maubuisson, du véritable conflit d'autorité entre les abbés cisterciens et les théologiens amis de Port-Royal, de la résistance des anciennes et des victoires emportées par Marie des Anges Suireau, est fourni par le recueil de *Relations* établi par Anne-Marie de Sainte-Eustoquie de Flécelles de Brégy et publié en 1737, et surtout par le *Modèle de foi et de patience* (1754), composé par la même religieuse sur les notes rédigées par Magdeleine de Sainte-Candide Le Cerf*, et revu par Pierre Nicole*. On y découvre que l'origine du conflit est la fidélité de Marie des Anges Suireau à la direction

- de Saint-Cyran*, – influence extérieure interprétée par les autorités cisterciennes comme une tentative de mainmise de Port-Royal sur l'abbaye de Maubuisson.
- 118 Étienne Mauguier*, abbé de La Charmoie, est alors le Supérieur de la maison de Maubuisson, mais celle-ci est dominée par dom Nico, frère de l'abbé cistercien de Marcilly, et par des confesseurs et chapelains bernardins, mal disposés à l'égard de la réforme de Port-Royal. Constatant les premières difficultés créées par l'abbé de Foucarmont, le supérieur, et par dom Louis Guinet, Étienne Mauguier remplace Guinet par dom Jean de Rouët ; celui-ci demeure huit mois dans la maison avant d'être remplacé à son tour par dom Jean Catois*, ancien confesseur de Port-Royal des Champs. On pourrait s'attendre à ce que les choses s'apaisent alors, mais c'est le contraire qui se passe. Dom Catois est saisi d'une « passion furieuse de gouverner » le spirituel et le temporel : il se lie avec les anciennes officières démisées par la nouvelle abbesse, et introduit dans le couvent deux hospitalières de Montdidier, sœurs Magdeleine et Antoinette, qui, encouragées par dom Du Chemin, initient les religieuses aux « secrets de la plus sublime oraison », mystique extravagante, inspirée de Molinos, de la secte des Guerrinets, illuminés de Roye. En 1632, Octave Arnolfini*, coadjuteur de Châtillon, revient de Rome et dénonce cette fausse mystique ; avec l'aide de Saint-Cyran il travaille à l'éradiquer. Mais une situation de conflit perpétuel est ainsi créée : les abbés cisterciens de Prières (Jean de Rouët), de Barberie (Louis Guinet) et de la Charité (Jean Catois) et le coadjuteur de Châtillon (Octave Arnolfini) se lient contre Étienne Mauguier qui tente de défendre l'autorité de Saint-Cyran et de l'abbesse Marie des Anges. Celle-ci est soutenue par Magdeleine de Sainte-Candide Le Cerf* qui fait profession à Maubuisson.
- 119 Après la mort d'Étienne Mauguier, en août 1637, Octave Arnolfini est nommé vicaire général de la réforme cistercienne. Dom Maur, religieux de Châtillon, est nommé second confesseur à Maubuisson : il entreprend diverses réformes et altérations dans les bâtiments du couvent et tente en vain d'évincer dom Catois. Il réussit cependant à restreindre l'autorité de l'abbesse. C'est à cette date, vers 1638, que Jean Munier*, dit Carouge, fidèle serviteur de l'abbesse et de la sœur Le Cerf, est faussement accusé de vol, dans le but de l'éloigner du couvent. Accompagné de l'abbé de Prières, Octave Arnolfini rend une visite officielle à l'abbaye et poursuit ses tentatives de détacher l'abbesse de Port-Royal et de Saint-Cyran. Arnolfini meurt peu après cette visite : il sera remplacé par son neveu Joseph* qui introduit comme deuxième confesseur à l'abbaye dom Bénin, religieux de Châtillon, un « villageois... fort dépaissé dans le cloître ». Divers amis de Port-Royal rendent visite à l'abbesse pour la soutenir : le curé d'Us, François Retart* qui exerce à cette date à Pontoise, le Père carme Maurice, et Guillaume Le Roy*, abbé de Hautefontaine, mais l'abbé de Prières repousse efficacement leur influence. Il résiste de même à la tentative effectuée par la Mère Angélique, soutenue par Louise-Marie de Gonzague*, pour établir la Mère Henriette-Marie d'Angennes du Fargis* comme coadjutrice à Maubuisson, et il y introduit enfin comme confesseur M. Chastelein, aumônier de la reine. Un nouveau danger pour la Mère Marie des Anges est créé par l'abbé de Cîteaux, Vaussin, général de l'ordre, qui envoie à Maubuisson son secrétaire Saint-Maurice avec une lettre portant interdiction à l'abbesse de nommer de nouveaux confesseurs sans son approbation. Les conseils des Mères de Port-Royal et d'Antoine Singlin permettent à l'abbesse de résister à cet abus d'autorité.
- 120 Les historiens de Port-Royal s'étendent sur les succès de l'abbesse. Au début de son abbatiat, les religieuses vivent dans « une piété molle et agréable aux sens ». De plus,

l'abbaye est fortement endettée. La Mère Suireau y met bon ordre. Peu à peu elle y introduit la réforme, tout en veillant à la défense des intérêts matériels du monastère. Elle incite les religieuses à renoncer à leurs coiffures mondaines, réforme la justice dans les lieux dépendant de l'abbaye, et se fait connaître par ses aumônes dans toute la région. Elle obtient la conversion inattendue de la Mère La Serre*, autrefois alliée de Madame d'Estrées contre la Mère Angélique*, et découvre les intrigues de la jeune Catherine-Angélique d'Orléans, fille naturelle du duc de Longueville, qui a l'ambition de devenir abbesse. La Mère Suireau résiste à la coadjutorerie de cette jeune fille ; le duc fera intervenir l'évêque de Lisieux, Philippe Cospeau* : en vain.

- 121 À Paris, Sébastien Zamet* ne permet pas à la Mère Angélique* d'admettre des filles pauvres, incapables de payer une dot, au monastère. Elle a donc recours à Marie des Anges Suireau, en élevant les filles pauvres comme pensionnaires et en les envoyant ensuite à Maubuisson auprès de la nouvelle abbesse.
- 122 Cependant, le conflit d'autorité aboutit à une crise irréversible. À Pâques 1648, l'abbé de Châtillon, Joseph Arnolfini, vient à Maubuisson et tente de nouveau de faire exclure les directeurs de dehors, c'est-à-dire, amis de Port-Royal. Marie des Anges ne peut plus supporter cette situation conflictuelle et décide de se démettre. Peu après, au mois de mai, Antoine Singlin* vient à Maubuisson, accompagné de François Retart, pour organiser la démission. Après de nouvelles discussions avec les abbés de Prières et de Châtillon, une nouvelle abbesse est désignée : il s'agit d'une ancienne prieure de Port-Royal, alors abbesse du Lieu-Dieu à Beaune, la Mère Suzanne du Saint-Esprit de La Roche*, qui est décrite comme la « fille spirituelle » de l'abbé de Prières. C'est d'ailleurs l'abbé de Prières, Jean de Rouët, qui va chercher la nouvelle abbesse en Bourgogne pour la conduire à Maubuisson, au début du mois d'octobre 1648. Le rôle de l'abbé de Prières à Maubuisson et auprès de Suzanne de La Roche laisse par ailleurs penser que c'est lui qui intervient pour que Françoise de Villelume de Barmontet* aille d'abord à Port-Royal et qu'elle suive ensuite Suzanne de La Roche à Maubuisson en 1650.
- 123 Le 20 octobre, accompagnée de Madame de Chazé*, Marie des Anges revient à Port-Royal sur une mule, fournie par le président de Blancmesnil*, car elle supporte mal le carrosse : sur le chemin elle s'arrête à Saint-Denis et ensuite à Saint-Jacques-du-Haut-Pas où elle fait sa prière sur la tombe de Saint-Cyran*, et elle arrive à Port-Royal vers 6 heures du soir. La sœur Magdeleine de Sainte-Candide Le Cerf*, religieuse professe de Maubuisson, la suivra à Port-Royal et sera associée à la communauté. Il semble, selon le récit de Françoise de Villelume de Barmontet*, qu'elle soit elle aussi revenue de Maubuisson à Port-Royal avec l'abbesse démissionnaire à cette date. Marie des Anges Suireau aidera la Mère Agnès* dans le gouvernement des novices jusqu'en 1654, année où elle est élue abbesse de Port-Royal, le 26 novembre. Elle est continuée en 1657, mais tombe gravement malade l'année suivante et meurt le 10 décembre. [A. McK.]
- 124 ICONOGRAPHIE. - Philippe de Champaigne a peint son portrait : collection de la famille Gazier : voir B. Dorival, 1976. Cerveau cite son portrait gravé par Desrochers, in-4°.
- 125 BIBLIOGRAPHIE. - Flécelles de Brégy* 1716 ; *Nécrologe* 1723, p. 470-475 ; Flécelles de Brégy 1737 ; Lancelot 1738, I. 384 ; *Mémoires* 1742, I. 300 ss, 381-388 ; Besoigne 1752, I. 124, 218 ss, 395 ; Flécelles de Brégy 1754 ; Clémencet 1755, I. 119-125, 131-135, III. 20-51, 222-224, 369-370, 531-547, X. 377 ; Cerveau 1760, I.63 ; Poulain 1786, II. 107-123 ; Clark 1932, p. 26 ; O. Vergé du Taillis 1947.

Villelume de Barmontet, Françoise de

(avril 1620 – Port-Royal des Champs, 8 juillet 1684) Religieuse de Port-Royal.

- 126 Françoise de Villelume de Barmontet appartient une famille auvergnate, les Villelume, qui possède la seigneurie de Barmontez (ou Barmontet) à Verneugheol près de Clermont-Ferrand. Son père est sans doute, si l'on se réfère aux dates et à l'histoire de ce fief, Antoine de Villelume, chevalier, seigneur de Barmontet, marié le 26 février 1644 avec Catherine de Chalus.
- 127 Françoise de Villelume entre dans l'abbaye de l'Eclache, ordre de Cîteaux, à une date que nous ne pouvons déterminer. Comme toute abbaye cistercienne, celle-ci est établie en un lieu champêtre, proche d'Herment et de Verneugheol, fief de la famille Villelume. La situation est propice au recueillement, mais aussi au relâchement quand à les circonstances et la personnalité de l'abbesse le favorisent. Or, à l'Eclache, depuis les pillages des guerres de religion et un incendie en 1637, les conditions de vie sont misérables. Les religieuses, au nombre de dix-sept ou dix-huit, logent dans une même chambre, « sans aucune clôture [...] En plus grande liberté qu'en maison laïque ». En fait, suivant l'exemple de leur abbesse, elles sont plus souvent dans leur famille que dans leur monastère. Françoise de Villelume, qui a dix-sept ans en 1637, est peut-être déjà dans ce couvent, et sans doute connaît-elle le gouvernement de l'abbesse, Gabrielle de Chabannes, âgée elle-même de quinze à seize ans, réputée pour son goût de la vie mondaine et qui acquiert une réputation suspecte en se faisant enlever en 1642 par un jeune cavalier.
- 128 Conformément au décret du Concile de Trente, qui conseille de ramener en ville close les couvents champêtres, l'évêque Joachim d'Estaing décide de transférer le couvent de l'Eclache à Clermont et obtient du roi que le monastère passe sous sa juridiction. En 1646, Françoise de Villelume est donc installée, avec les autres religieuses, au quartier de Fontgiève à Clermont. Elle est sans doute témoin de l'agitation causée par l'abbesse qui, de retour d'un noviciat imposé à Lyon par l'évêque de Clermont, remue ciel et terre pour que l'abbé de Cîteaux reprenne la juridiction de l'abbaye. L'abbesse s'évade, retourne à l'Eclache avec ses religieuses, mobilise les Chabannes, qui accueillent, armes à la main, les représentants de l'évêque. Un accord entre celui-ci et l'abbé de Cîteaux rétablit l'ordre pour un temps. Les religieuses retournent à Clermont, mais Gabrielle de Chabannes ne s'accommode pas d'une réforme même mitigée. En 1652, elle résigne sa charge à l'une de ses nièces et quitte le couvent de Fontgiève « en habits séculiers, avec des gentils-hommes ». Les religieuses sont divisées en deux camps, les unes tiennent pour la nouvelle abbesse, qui a repris les revendications de sa tante, les autres, au nombre de six, supplient l'évêque Louis d'Estaing, frère du précédent, d'interdire le retour à l'Eclache « pour éviter la ruine de la discipline ».
- 129 Françoise de Villelume, lasse de tous ces désordres, a déjà préparé son départ du monastère. L'abbé de Pierres, selon l'*Histoire des persécutions*, mais sans doute faut-il dire l'abbé de Prières, Jean de Rouët, vicaire général de M. de Cîteaux, venu à l'Eclache pour y mettre la réforme, lui a conseillé de changer de maison. Selon la même source, il lui a recommandé le monastère de Port-Royal, et l'a invitée à lire la *Fréquente communion*. On peut trouver la chose surprenante, car, dès 1632, ce cistercien a montré, à Maubuisson, son hostilité à l'influence de Port-Royal en s'opposant à Étienne Mauguier* et à l'abbesse Marie des Anges Suireau*. En fait, ces suggestions venaient peut-être de Jacqueline Pascal* avec laquelle la jeune fille était en relation. Une lettre de

la Mère Agnès* à la sœur de Blaise montre que, dès le 20 février 1650, des démarches sont faites auprès d'Antoine Singlin* pour qu'il occupe du cas de la jeune religieuse. Mais l'affaire est délicate et la Mère Agnès souligne la nécessité d'agir dans la plus grande discrétion. Quelques mois plus tard, en juin, une nouvelle lettre de la Mère Agnès atteste que Françoise de Villelume est à Port-Royal de Paris. Elle pleure beaucoup dit la Mère, car son frère fait obstacle à ses projets. Bientôt elle doit quitter le monastère. Ainsi c'est sans aucun doute à Françoise de Villelume qu'est destinée une lettre de la Mère Agnès, du 4 novembre 1650, dont un fragment a été recopié par Jacqueline Pascal. Lettre que les premiers éditeurs des extraits, Rachel Gillet et Brunschvicg, ont cru envoyée à cette dernière, et dont le véritable destinataire, comme le note Jean Mesnard, est bien M^{lle} de Barmontet. La Mère Agnès reproche assez rudement à la jeune fille de se dire inconsolable d'avoir dû quitter Port-Royal : « Certes, ma chère sœur, vous avez raison en un sens d'user de ce terme d'inconsolable, car vous ne méritiez pas d'être consolée de Dieu dans une tristesse où il y avait tant d'excès ». Françoise séjourne ensuite, pendant trois ans, à l'abbaye de Maubuisson. Si l'on suit les indications du *Nécrologe*, selon lequel elle a vécu plus de trente et un ans dans le monastère de Port-Royal, elle n'a dû s'y établir définitivement en 1653, après avoir obtenu de sa hiérarchie et de sa famille, l'autorisation d'y être associée.

- 130 Françoise de Villelume, en religion Françoise de la Croix, soutient la réforme « d'une manière exemplaire ». Elle embrasse la cause de l'augustinisme en refusant constamment de signer le Formulaire. Elle vit alors toutes les persécutions du monastère. Le 19 juillet 1661 elle est interrogée lors de la visite à Port-Royal de Paris de Jean-Baptiste de Contes* et de Louis Bail*. Elle doit, comme les autres religieuses, s'expliquer sur sa foi et sur la fréquence de ces communions. Elle reconnaît l'autorité du pape, ce qui satisfait ses examinateurs qui concluent « Ho bien ! Ma fille, tant que vous serez dans cette créance, vous ne serez. Hérétique.
- 131 Pourtant, le 26 août 1664, elle doit accompagner dans sa captivité, à l'Hôpital de la Crèche, faubourg Saint-Victor à Paris, la sœur Agnès de la Mère de Dieu Chouy de Pensières* qui, malade, a souhaité l'avoir auprès d'elle. Françoise a pris soin, elle qui n'est pas professe de Port-Royal, de faire préciser par un acte que son départ ne préjuge pas de son association au monastère. Le confesseur de la maison ne manque pas de la solliciter pour la signature du Formulaire. Elle lui répond avec beaucoup de fermeté qu'il est injuste de tourmenter de pauvres filles. Elle est sa compagne résistante à toutes les menaces de privation des sacrements et à l'hostilité de quelques religieuses du monastère mécontentes de les voir enseigner aux sœurs de la Crèche le chant et les cérémonies de Port-Royal. Enfin, le 3 juillet 1665, l'Official le rapporte lors de sortir de la Crèche sur l'heure. Françoise de La Croix est malade mais n'hésite pas à obéir quand elle comprend qu'elle va être réunie à ses sœurs de Port-Royal. Le lendemain, à cinq heures du matin, les deux religieuses sont conduites à la Visitation du faubourg Saint-Jacques et de là à Port-Royal des Champs. Françoise de La Croix y mourra, « pleine de mérites » le 8 juillet 1684. [R.P.]
- 132 BIBLIOGRAPHIE. - *Nécrologe* 1723, p. 270 ; Besoigne 1752, II. 254-257 ; *Histoire des persécutions* 1753, p. 118-119 ; Guilbert 1755, II. 605 ; Cerveau 1760, I. 213 ; Remacle 1941, p. 108 ; Welter 1956, p. 98-102, 174-176 ; Pascal 1964, I. 1131, II. 824, 837-840.

INDEX

Mots-clés : Port-Royal, Dictionnaire, Banatine (Mademoiselle), Baudoin (Marie née Gosse), Bocquillot (Lazare-André), Butler (James duc d'Ormonde), Camps (François de), Compagnon (François), Courtin (Georges), Courtin (Madeleine), Courtin (Thérèse de Saint-Esprit), Du Chesne (Marguerite de Sainte-Agathe), Jenkins (François), Maure (Anne comtesse de née Doni d'Attichy), La Roche (Suzanne du Saint-Esprit de), Maitland (Elizabeth de Sainte-Lutgarde), Passart (Catherine de Sainte-Flavie), Suireau (Marie des Anges), Villelume de Barmontet (Françoise de)

Keywords : Port-Royal, Dictionary, Banatine (Mademoiselle), Baudoin (Marie née Gosse), Butler (James duc d'Ormonde), Bocquillot (Lazare-André), Camps (François de), Compagnon (François), Courtin (Georges), Courtin (Madeleine), Courtin (Thérèse de Saint-Esprit), Du Chesne (Marguerite de Sainte-Agathe), Jenkins (François), La Roche (Suzanne du Saint-Esprit de), Maure (Anne comtesse de née Doni d'Attichy), Maitland (Elizabeth de Sainte-Lutgarde), Passart (Catherine de Sainte-Flavie), Suireau (Marie des Anges), Villelume de Barmontet (Françoise de)

AUTEUR

ANTONY MCKENNA

Professeuse de littérature française

Université de Saint-Etienne, Institut d'histoire de la pensée classique (CNRS UMR 5037)